



Les étudiant-e-s de la HES-SO

Formation et situation socio-économique

Publication du Rectorat de la HES-SO

Données : Enquête nationale sur la Situation sociale et économique
des étudiant-e-s, OFS, 2016

Rédaction Evelina Breschi
 Laurent Dutoit
 Elisabeth Guélat Bigler
 Annina Pinösch
 Jenna Rais

Décembre 2018



Table des matières

1.	Introduction: Enquête OFS 2016 « Situation sociale et économique des étudiant-e-s »	6
1.1.	Buts du rapport	6
1.2.	Partenariat HES-SO / OFS	6
1.3.	Contexte de l'enquête, périmètre et déroulement	6
2.	Les étudiant-e-s et leur formation	7
2.1.	Population estudiantine HES-SO 2015 : quelques données démographiques.....	7
2.2.	Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents	8
2.3.	Motivation quant au choix de la formation	10
2.4.	Motivation quant au choix de l'établissement de formation	13
2.5.	Motivation quant au choix de la forme d'études (mode d'enseignement)	17
2.6.	Mobilité	18
2.6.a.	Mobilité réelle et envie de mobilité en Suisse et à l'étranger, crédits ECTS obtenus...	18
2.6.b.	Éléments qui ont empêché la mobilité.....	19
2.6.c.	Financement du dernier séjour d'études à l'étranger	20
2.7.	Satisfaction conditions d'études, conditions de logement, santé, vie sociale, situation financière.....	20
3.	La situation socio-économique des étudiant-e-s	26
3.1.	Activités rémunérées pendant les études.....	26
3.1.a.	Pourcentage d'étudiant-e-s qui travaillent	26
3.1.b.	Pour quelles raisons ?.....	31
3.1.c.	Conséquences sur les études	33
3.1.d.	Pour quelles raisons ne pas avoir exercé d'activités rémunérées ?.....	34
3.2.	Bourses et prêts.....	35
3.2.a.	Pourcentage d'étudiant-e-s qui touchent un prêt ou une bourse	36
3.2.b.	Raison de refus de prêt / bourse et conséquences.....	37
3.3.	Charge de travail, études et activités professionnelles.....	39
3.3.a.	Semaine-type de l'étudiant-e	40
3.4.	Conséquences de la prise en charge des enfants.....	41
3.5.	Santé, handicap et soutien.....	41
4.	Conclusion	42
5.	Notes explicatives.....	43

Résumé

L'enquête 2016 OFS, à laquelle la HES-SO a collaboré étroitement pour la troisième fois, a notamment fait ressortir les principaux points suivants :

Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents

A la HES-SO, 36 % des étudiant-e-s ont au moins un des deux parents titulaire d'un diplôme d'une haute école. Ce taux est en légère hausse par rapport à 2009 et 2013 (34 %). Ce dernier est globalement de 33 % dans les HES suisses. Tout type de haute école confondu, ce taux s'élève à 43 % et est resté stable par rapport à l'enquête de 2013. Le rôle « d'ascenseur social » des HES se vérifie donc dans les résultats de l'enquête. Dans la même idée, pour la HES-SO, le taux de parents sans formation post-obligatoire est relativement élevé pour les étudiant-e-s en emploi et à temps partiel (15 % contre 13 % pour l'ensemble de la HES-SO et 7 % pour l'ensemble des hautes écoles suisses).

Choix du domaine d'études et de l'établissement de formation

Ce sujet avait déjà fait l'objet d'analyses en 2009 et en 2013. Les tendances mises en évidence dans le rapport 2016 sont en grande partie similaires à celles de 2013. Tous domaines confondus, l'intérêt pour le domaine d'études et la réalisation d'une aspiration professionnelle figurent parmi les critères dominants.

Quant au choix de l'établissement de formation, sans changement par rapport à 2013, les étudiant-e-s fondent leur choix principalement sur la réputation, que ce soit de la haute école ou de la branche d'études dans cette haute école, ainsi que sur la qualité d'encadrement.

Motivations des étudiant-e-s quant au choix de la forme d'études (mode d'enseignement)

Le choix de la forme d'études à temps partiel ou en emploi découle plutôt d'un choix personnel que d'une obligation, qu'elle soit professionnelle ou familiale. Toutefois, cette conclusion doit être nuancée par le fait que l'aspect financier n'est pas abordé dans cette étude. Nous ne pouvons pas exclure que le choix d'une formation à temps partiel ou en cours d'emploi soit, de quelque manière, lié à la situation économique des étudiant-e-s.

Mobilité

D'une manière globale, la HES-SO est encore loin de l'objectif européen d'une mobilité de 20 % d'une volée. En effet, moins de 10 % sont ou seraient concerné-e-s. Bien entendu, la définition de la mobilité impacte à la hausse ou à la baisse ce chiffre.

Les domaines où les étudiant-e-s sont ou souhaitent être mobiles en grande partie sont les domaines Travail social, Design et Arts visuels ainsi que Économie et Services.

Comme en 2009 et 2013, certaines questions de l'enquête en lien avec la mobilité en Suisse ont visiblement rencontré des difficultés de compréhension, notamment pour les étudiant-e-s suivant une mobilité interne au sein d'un cursus d'études, liées à la compréhension du terme utilisé par l'OFS « mobilité dans une autre haute école ».

Parmi les éléments qui ont empêché la mobilité, le surcoût financier est le critère qui est le plus souvent mentionné. Le financement d'un séjour de mobilité est essentiellement d'ordre privé. La part de financement privé par rapport aux bourses publiques est en augmentation en 2016.

Satisfaction des étudiant-e-s sur leurs conditions d'études, financières et de logement et sur leur vie sociale

Globalement, les étudiant-e-s de la HES-SO sont plutôt satisfait-e-s de leurs conditions de vie et d'études. Le critère de la situation financière est celui pour lequel ils semblent le moins enthousiastes.

Les étudiant-e-s du domaine Musique et Arts de la scène sont les plus satisfait-e-s de leurs conditions d'études, avec près de 80 % de personnes se disant très à entièrement satisfaites (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Plus l'âge des étudiant-e-s augmente, moins ils ou elles se disent satisfait-e-s à très satisfait-e-s (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10) de leurs conditions d'études.

C'est avec le critère « logement » que les étudiant-e-s se disent les plus satisfait-e-s (plus de 70 % d'étudiant-e-s très ou entièrement satisfait-e-s). Par rapport au marché immobilier tendu dans les cantons de Genève et de Vaud, ce sont les étudiant-e-s suivant une formation dans l'une de ces deux régions qui se disent les moins satisfait-e-s de leurs conditions de logement.

Globalement, plus de 60 % des étudiant-e-s se disent très ou entièrement satisfait-e-s de leur vie sociale (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Probablement pour les mêmes raisons que la satisfaction sur les conditions d'études (conciliation études, vie privée, vie sociale et travail), le pourcentage est bien plus élevé chez les personnes jusqu'à 20 ans (env. 75 %), puis diminue avec l'âge pour arriver à 42 % des étudiant-e-s très ou entièrement satisfait-e-s à partir de 35 ans.

Concernant la situation financière, seuls 37 % des étudiant-e-s se disent très ou entièrement satisfait-e-s (choix 7 à 10 sur échelle de 0 à 10). Ce sont celles et ceux des domaines Design et Arts visuels et Travail social qui expriment la plus grande insatisfaction.

Activités rémunérées pendant les études

En 2016, 73 % des étudiant-e-s qui suivent une formation à plein temps exercent également une activité rémunérée en parallèle (72 % en 2013). 63 % des étudiant-e-s déclarent ne pas travailler ou travailler à un taux inférieur à 20 %. Ce pourcentage monte à 84 % pour les étudiant-e-s du domaine Design et Arts visuels et à 79 % pour les étudiant-e-s du domaine Ingénierie et Architecture. Les étudiant-e-s des domaines Travail social et Économie et Services déclarent, quant à eux, un taux d'occupation plus élevé que les autres domaines.

Les principales motivations à exercer une activité rémunérée à côté des études sont d'ordre économique (« être plus à l'aise financièrement » et « être indépendant vis-à-vis des parents »). L'acquisition de compétences liées au métier est également importante, en particulier dans les domaines Musique et Arts de la scène, ainsi que Travail social.

La double charge travail-études ne semble pas trop peser sur les étudiant-e-s. L'impact positif (stimulation dans les études, étudier de manière plus ciblée, ...) l'emporte sur l'impact négatif. L'impact négatif le plus fréquemment cité est la difficulté à concilier les deux activités.

Bourses et prêts

Pour la première fois, une question a été posée sur les ressources financières à disposition des étudiant-e-s. Ces derniers disposent en moyenne d'un peu plus de CHF 2'000.- par mois, avec des variations selon les domaines. La troisième source de financement est le financement de tiers (après le revenu provenant de l'activité rémunérée et la somme reçue des parents). Le financement de tiers englobe les bourses, les prêts, l'épargne, ... Parmi les étudiant-e-s qui ont contracté un prêt, 30 % sont endetté-e-s pour plus de CHF 10'000.- avec une pointe à plus de CHF 30'000.-.

Seuls 14.5 % des étudiant-e-s touchent une bourse. Ce pourcentage est plus élevé pour les étudiant-e-s étrangers-ères scolarisé-e-s en Suisse (20.5 %). Ce taux de 14.5 % est toutefois plus élevé que la moyenne suisse, qui se situe à 12 %, aussi bien pour les personnes interrogées des HES, des HEP que des HEU.

Tout comme en 2013, avoir recours à un prêt des pouvoirs publics ou d'une institution à but non lucratif pour financer ses études est une pratique très marginale, puisque seuls 2 % des étudiant-e-s utilisent cette possibilité, avec un taux très légèrement plus élevé pour les étudiant-e-s étrangers-ères scolarisé-e-s en Suisse.

Le motif de refus de bourse le plus fréquent est la situation financière des parents.

Charge de travail, études et activités professionnelles

Globalement, les étudiant-e-s à plein temps souhaiteraient consacrer plus de temps aux activités professionnelles. La semaine de travail des étudiant-e-s (sans les heures familiales et bénévoles) représente en moyenne 46 heures, en augmentation par rapport à la précédente enquête.

Santé, handicap et soutien

Si globalement les étudiant-e-s se sentent en bonne santé, il convient néanmoins de relever que 14 % déclarent avoir un problème de santé pouvant les limiter dans leurs études. 1.44 % se sentent même fortement limités. L'âge est clairement corrélé avec le fait de déclarer un problème de santé. D'une manière plus sensible, les étudiant-e-s sont partagé-e-s en termes de mesures de soutien où seulement 15.5 % déclarent en bénéficier.

1. Introduction: Enquête OFS 2016 « Situation sociale et économique des étudiant-e-s »

1.1. Buts du rapport

Ce rapport se situe dans la droite ligne des publications de février 2011 et mars 2015 sur la situation socio-économique des étudiant-e-s de la HES-SO. La répétition de cet exercice s'inscrit dans une approche longitudinale permettant de dresser des points de comparaison entre les différentes volées analysées.

Ce rapport présente des résultats et analyses concernant la perception que les étudiant-e-s ont de la HES-SO, leur motivation et satisfaction par rapport à leurs études et à leur situation sociale, en se focalisant sur des thèmes principaux comme :

- Motivations des étudiant-e-s quant à leurs études
- Mobilité
- Situation financière
- Charge de travail et situation familiale
- Santé, handicap et soutien

Ce rapport est destiné à l'ensemble de la communauté de la HES-SO et, en particulier, au Rectorat.

1.2. Partenariat HES-SO / OFS

Toutes les hautes écoles suisses ont reçu la proposition de l'Office fédéral de la Statistique (OFS) de collaborer dans le cadre de l'enquête nationale « Situation sociale et économique des étudiant-e-s », enquête réalisée tous les 4 ans et s'inscrivant également dans le cadre du programme européen Eurostudent (www.eurostudent.eu).

Pour l'enquête 2016, la HES-SO a demandé à augmenter la taille de son échantillon d'étudiant-e-s, afin de permettre de disposer de résultats pertinents par domaine au sein de l'institution. À défaut, seules des comparaisons entre les hautes écoles et les domaines au niveau suisse auraient été possibles. La HES-SO a par contre renoncé à ajouter un module de questions.

Comme pour les précédentes enquêtes, l'OFS a pris en charge la préparation et la traduction du questionnaire, son développement informatique, la méthodologie de l'enquête, la préparation de l'échantillon, l'envoi des invitations à l'enquête ainsi que les rappels, le nettoyage et la plausibilisation des résultats ainsi que la préparation d'une base de données.

1.3. Contexte de l'enquête, périmètre et déroulement

La méthodologie d'enquête et le questionnaire sont similaires à ceux de 2009 et 2013, afin de permettre la comparabilité des résultats.

Le périmètre de l'enquête (cadre de sondage) a été constitué par l'ensemble des étudiant-e-s immatriculé-e-s dans une haute école suisse au semestre d'automne 2015 dans le but d'y acquérir un

Bachelor ou un Master. Un échantillon stratifié par haute école et par domaine d'études a été tiré au sort par l'OFS.

L'enquête a été menée au semestre de printemps 2016 au moyen d'un questionnaire en ligne. Les étudiant-e-s sélectionné-e-s ont été contacté-e-s par la poste et par courriel. Deux rappels leur ont ensuite été adressés. Le rapport principal OFS de cette enquête a été publié en novembre 2017 (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/situation-sociale-economique-etudiants.assetdetail.3822342.html>).

Le taux de réponses net au niveau national se monte à 69 %. Pour ce qui est de la HES-SO, 5'329 personnes faisaient partie de l'échantillon. 172 avaient déjà terminé leurs études au moment de l'enquête. 3'465 étudiant-e-s ont complété le questionnaire au moins partiellement, ce qui correspond à un taux de réponses net de 67 %. Ce taux de réponses peut être considéré comme bon et permet l'analyse des informations obtenues en utilisant la dimension « domaine » au sein de la HES-SO. Le taux de réponses de l'enquête de 2013 était également de 67 %.

2. Les étudiant-e-s et leur formation

2.1. Population étudiante HES-SO 2015 : quelques données démographiques

L'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s s'applique aux personnes immatriculées au semestre d'automne 2015 dans une filière Bachelor ou Master à la HES-SO et dans les autres hautes écoles suisses. Avant de débiter les analyses, voici quelques informations relatives aux données sociodémographiques des personnes concernées.

	HES-SO			HES			HEP			HEU			Total HE		
	2008	2012	2015	2008	2012	2015	2008	2012	2015	2008	2012	2015	2008	2012	2015

Genre
(en %)

Hommes	49	48	47	55	53	53	23	25	27	48	49	49	48	48	48
Femmes	51	52	53	45	47	47	77	75	73	52	51	51	52	52	52

Age (en %)

Jusqu'à 20 ans	5	4	5	3	2	2	5	4	3	8	9	9	7	7	7
21 – 25 ans	63	63	63	56	56	55	52	49	45	58	60	59	57	57	56
26 – 30 ans	22	23	23	28	29	30	19	20	22	23	22	23	24	24	25
31 – 35 ans	5	6	5	7	8	8	8	10	10	5	5	4	6	6	6
Plus de 35 ans	5	4	4	6	6	5	16	19	19	6	5	4	6	6	6

**Situation
familiale (en %)**

Avec enfants	6	5	5	6	5	5	15	15	16	4	4	3.5	5.5	5	5
Sans enfant	94	95	95	94	95	95	85	85	84	96	96	96.5	94.5	95	95

2.2. Choix de la formation par rapport au niveau de formation des parents

A la HES-SO, 36 % des étudiant-e-s ont au moins un des deux parents titulaire d'un diplôme d'une haute école. Ce taux est en légère hausse par rapport à 2009 et 2013 (34 %) et est légèrement supérieur à la moyenne des HES (33 %). Au niveau suisse, tous types de haute école confondus, le taux est resté stable depuis 2013 (43 %). Par rapport à ce dernier, comme le relève l'OFS, « le niveau hautes écoles est surreprésenté en HEU », avec une différence de 9 points de pourcentage, « tandis qu'il est sous-représenté en HES » (10 points de pourcentage en moins que le total des étudiant-e-s). De plus, « comparé au plus haut niveau de formation de la population résidante permanente âgée de 45 à 64 ans, il apparaît que seuls les parents des étudiant-e-s en HEU sont davantage formés »¹ Pour les étudiant-e-s en HES, ces chiffres se situent autour de la moyenne, selon l'OFS.

A la HES-SO, avec un taux de 27 %, les étudiant-e-s en emploi et à temps partiel sont le moins souvent issu-e-s de familles dont un des deux parents est titulaire d'un diplôme de haute école. Ce taux n'a pas changé par rapport à 2013 (figure 1).

Le taux de parents sans formation post-obligatoire a légèrement augmenté de 12 % en 2013 à 13 % en 2016, alors qu'il avait diminué d'un point de pourcentage de 2009 à 2013. Au niveau de l'ensemble des hautes écoles de Suisse, on remarque un taux identique à celui de 2013 (7 %). Au niveau de la HES-SO, le taux de parents sans formation post-obligatoire est relativement élevé pour les étudiant-e-s en emploi et à temps partiel (15 %). Ceci confirme bien le rôle d'ascenseur social que joue la HES-SO avec, entre autres, la possibilité de suivre des cursus en emploi.

¹ Source : Conditions de vie et d'études dans les hautes écoles suisse, OFS, 2017

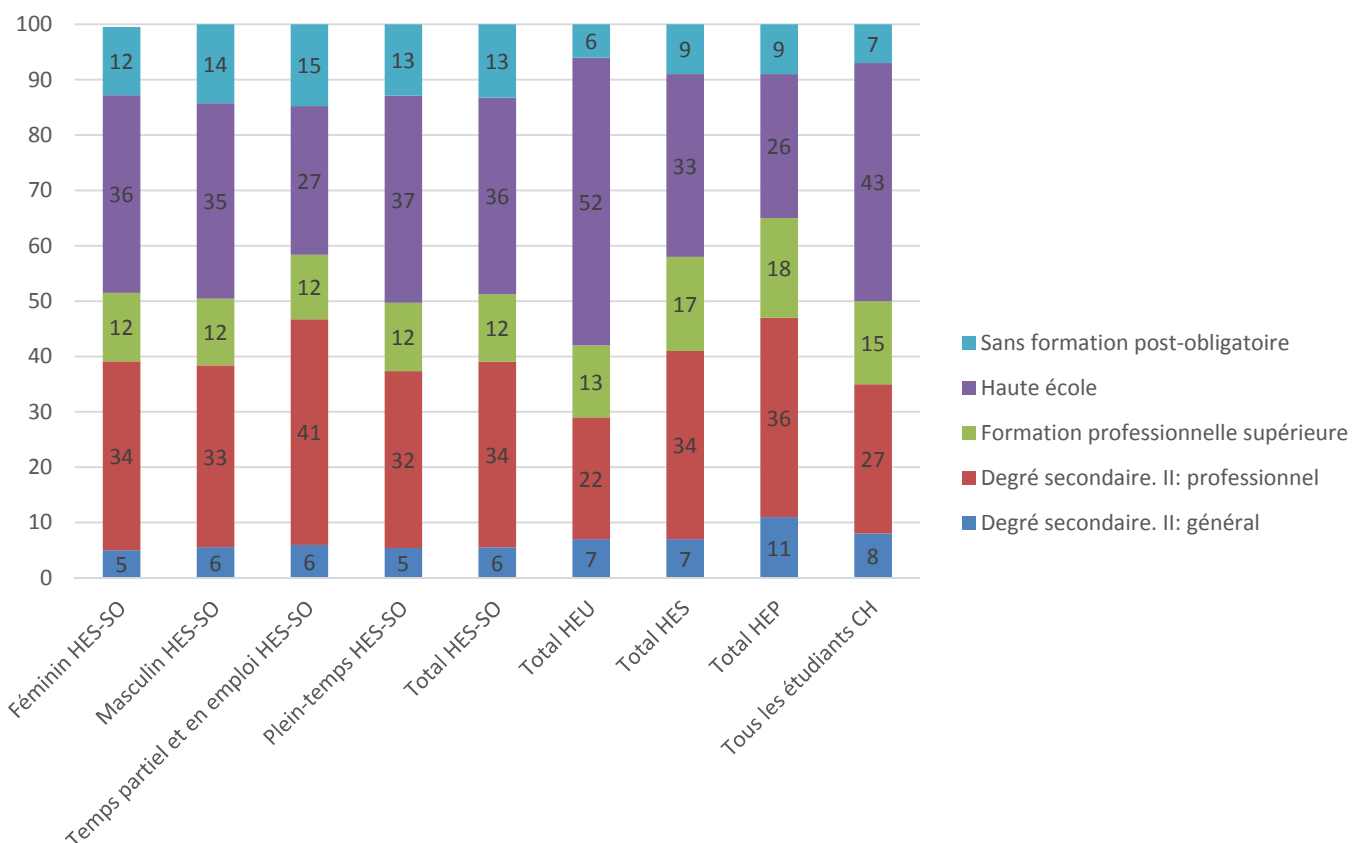


Figure 1 : Plus haut niveau de formation des parents par genre, mode d'enseignement et type de HE (en %)
 TP = temps partiel ; EE = en emploi ; PT = plein temps

Remarque : niveau de formation atteint par au moins l'un des parents

Sur la figure 2, on peut voir qu'il existe des disparités importantes entre les domaines. En outre, si le taux des étudiant-e-s qui ont au moins un des deux parents titulaire d'un diplôme d'une haute école a augmenté par rapport à 2013 pour la plupart des domaines – jusqu'à 5 points de pourcentage (Ingénierie et Architecture ainsi que Santé) celui d'un des domaines qui a la plus forte proportion d'étudiant-e-s avec un des deux parents titulaires d'un titre d'une haute école (Musique et Arts de la scène) a connu une diminution de 10 points de pourcentage depuis 2013, passant de 65 % à 55 %, revenant quasiment au taux de 2009 (56 %). Si la tendance à la baisse se confirme lors d'une prochaine enquête, il serait intéressant d'en analyser les raisons. À ce stade, il semble plutôt que les données relevées en 2013 constituent l'exception.

Comme relevé dans le précédent rapport, ces disparités entre les domaines peuvent être attribuées aux titres d'accès des étudiant-e-s, une majorité d'étudiant-e-s accédant aux domaines des arts avec une maturité gymnasiale.

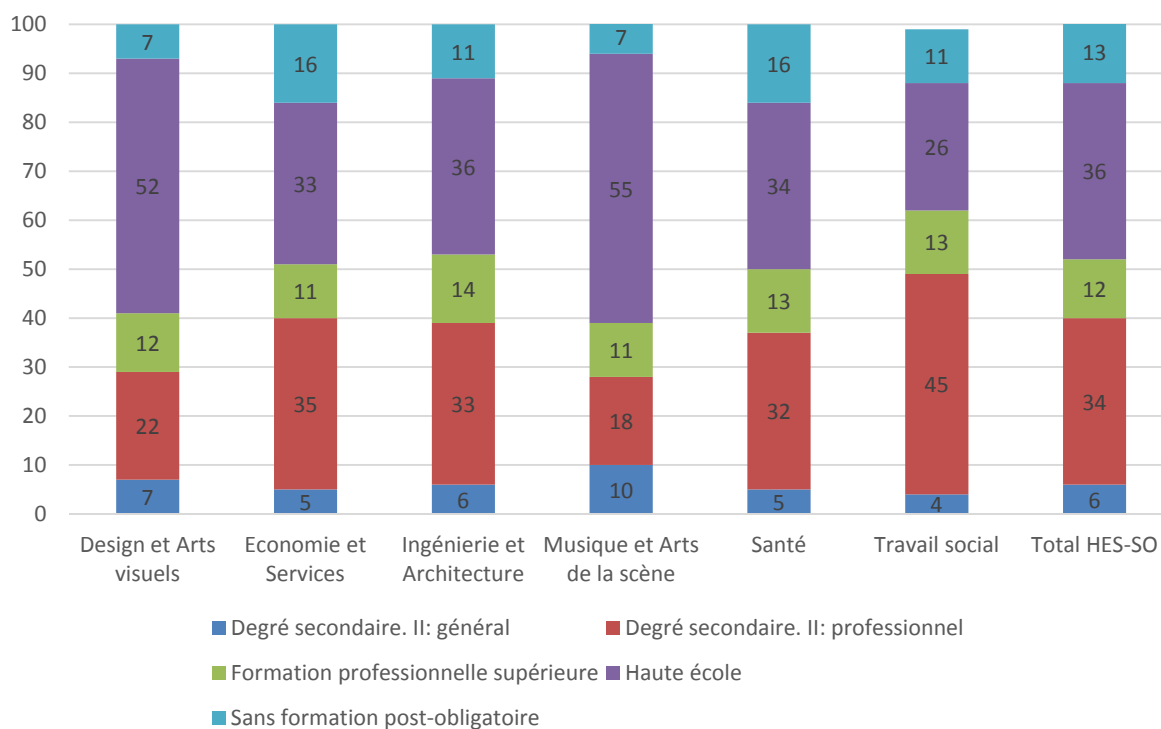


Figure 2 : Plus haut niveau de formation des parents des étudiant-e-s HES-SO, par domaine (en %)
Remarque : niveau de formation atteint par au moins l'un des parents

Remarque : Le niveau de formation le plus élevé des parents est divisé en cinq catégories (cf. Point 5: Notes explicatives).

2.3. Motivation quant au choix de la formation

En continuité avec les travaux précédents en 2009 et en 2013, l'enquête actuelle utilise les mêmes critères pour évaluer la motivation quant au choix de la filière d'études.

La figure 3 résume les résultats pour tous les domaines de la HES-SO ainsi que la moyenne. La comparaison des résultats des enquêtes 2013 et 2016 domaine par domaine est présentée dans la figure 4.

Les tendances mises en évidence en 2013 sont en grande partie reproduites par les résultats de l'enquête 2016. En particulier, l'intérêt pour le domaine d'études et la réalisation d'une aspiration professionnelle restent parmi les critères dominants pour tous les domaines d'études HES-SO (notes entre 4 et 5 sur une échelle de 0 à 5). Les étudiant-e-s du domaine Musique et Arts de la scène accordent plus d'importance à ces critères. En revanche, les étudiant-e-s du domaine Ingénierie et Architecture et du domaine Économie et Services se montrent plus sensibles aux perspectives de carrière en donnant de l'importance à la possibilité d'avoir de bonnes chances sur le marché du travail et l'amélioration des chances de revenu. Le critère concernant les coûts de formation (les maintenir aussi bas que possible) après avoir progressé entre 2009 et 2013, reste essentiellement stable et légèrement au-dessous de la note 4.

La possibilité d'exercer une activité rémunérée en parallèle à la formation gagne un peu d'importance pour le domaine Musique et Arts de la scène (de 2.1 en 2013 à 2.4 en 2016).

Pour les autres domaines, les variations par rapport à 2013 sont très faibles pour l'ensemble des critères.

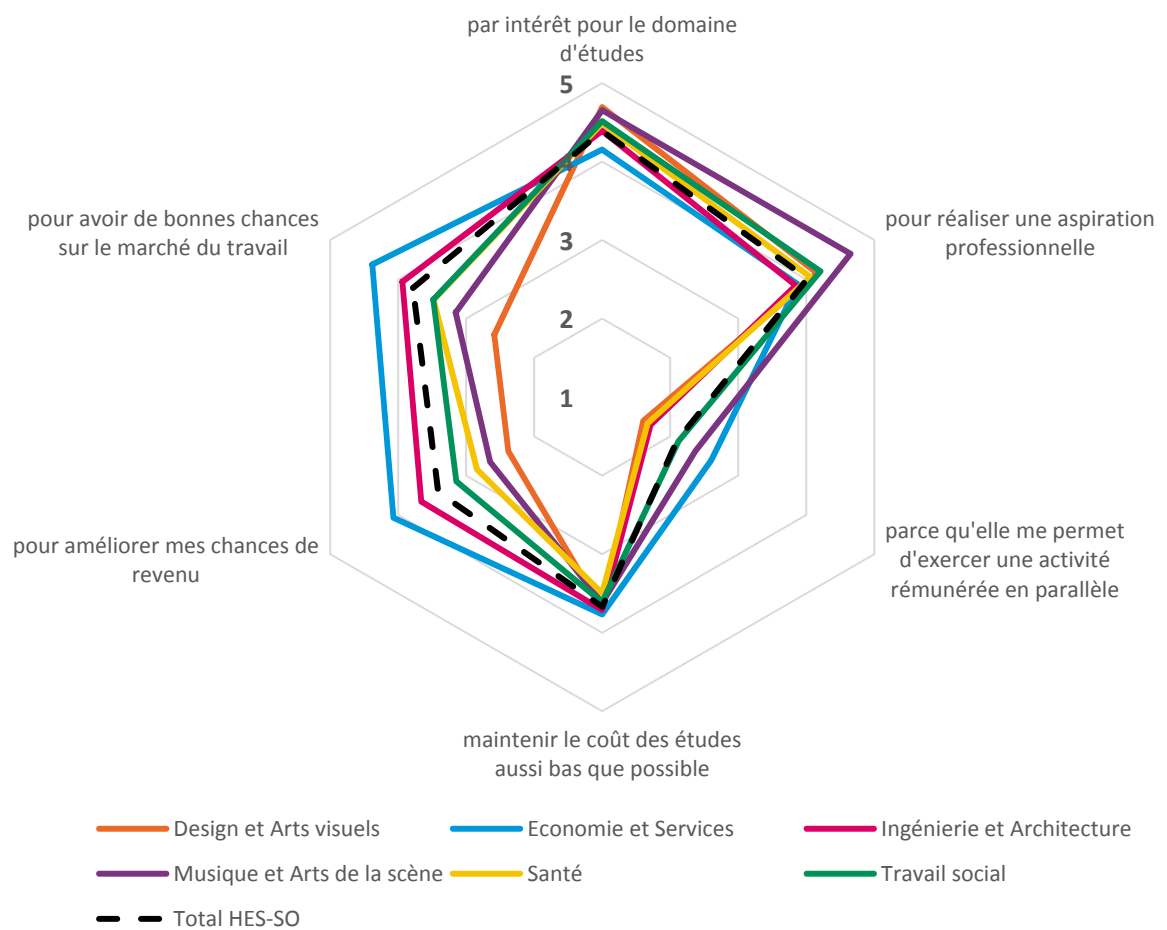


Figure 3 : Motivation des étudiant-e-s au sujet de leur choix de formation : résultats par domaine d'études.
1 = pas du tout ; 5 = entièrement.



Figure 4 : Motivation des étudiant-e-s pour le choix de la filière d'études, comparaison 2013-2016 par domaine. 1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

Comme pour 2013, les hommes sont légèrement plus sensibles que les femmes aux critères de carrière (« pour avoir de bonnes chances sur le marché du travail » et « pour améliorer mes chances de revenus ») alors que les femmes sont plus sensibles que les hommes aux critères « intérêt pour le

domaine d'études » et « réalisation d'une aspiration professionnelle ». Toutefois, l'intérêt pour le domaine d'études est le critère qui obtient la meilleure note chez les hommes comme chez les femmes. Il faut souligner que dans le cadre de la formation professionnalisante, nous ne pouvons que nous réjouir que ce critère soit prépondérant, attendu que les conditions d'admission sont orientées sur la relation profession et domaines d'études (figure 5).

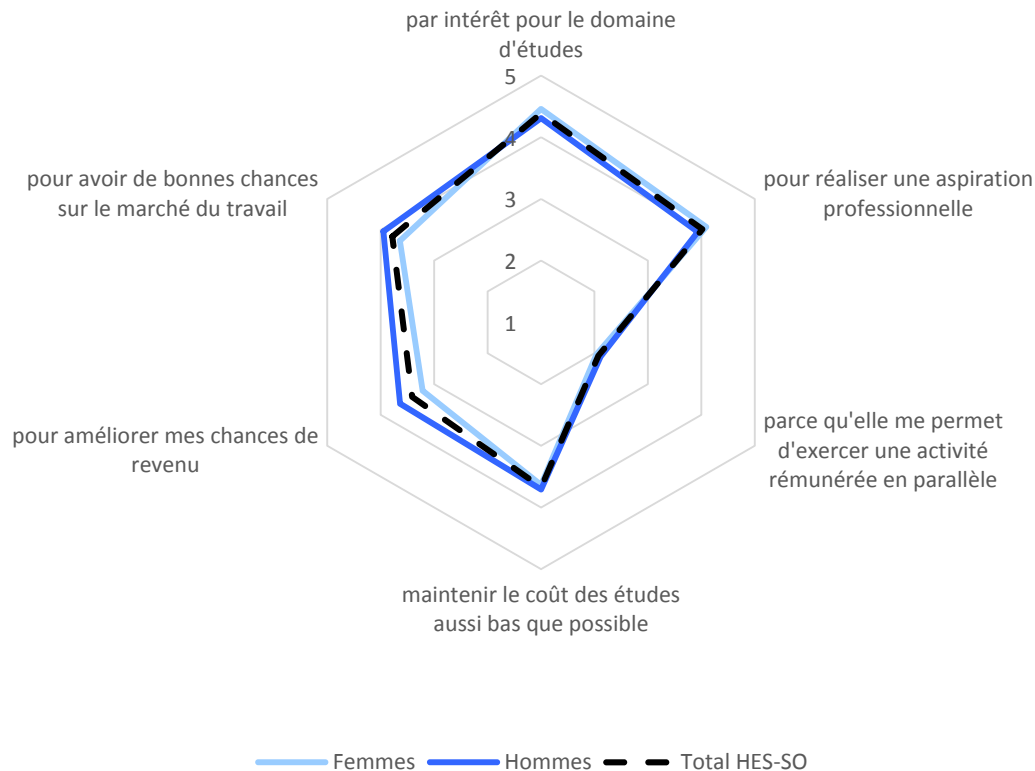


Figure 5 : Motivation des étudiant-e-s pour le choix de la formation par sexe. 1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

2.4. Motivation quant au choix de l'établissement de formation

Dans ce chapitre aussi, les critères choisis quant au choix de l'établissement sont les mêmes que pour les enquêtes 2009 et 2013. Parmi les six critères, trois critères sont plus subjectifs et liés à la réputation de la formation (soit de la haute école, de la branche d'études dans la haute école et la qualité de l'encadrement dans l'établissement) et les autres sont objectifs et liés à la situation personnelle des étudiant-e-s (langue d'enseignement, proximité avec le domicile et situation financière) (figure 6).

On constate que les critères sélectionnés n'obtiennent pas de notes très élevées (< 4). En général, la dispersion de résultats de l'enquête rend plus difficile dans ce cas d'identifier des tendances. De plus, un biais induit par la compréhension du terme « établissement de formation » n'est pas à exclure. Il est probable que certain-e-s étudiant-e-s identifient l'établissement de formation à l'« école-site » et non pas à la HES-SO dans son ensemble.

Pour le domaine Design et Arts visuels et le domaine Musique et Arts de la scène, les critères liés à la réputation de l'école, de la branche d'études dans l'école et à la qualité d'encadrement, sont plus importants que les autres (figure 7).

En revanche, la situation financière des étudiant-e-s est considérée comme peu pertinente pour le choix de l'établissement par 80 % des étudiant-e-s consulté-e-s (note de 1 à 3 sur l'échelle de 1 à 5) tous domaines confondus.

Pour les domaines Santé et Travail social, l'observation de 2013 est confirmée. La proximité avec le domicile avant les études et la langue d'enseignement influencent le choix plus que les autres critères.

Un élément intéressant concerne le critère « seul établissement proposant l'orientation d'études qui m'intéressait », comme dans l'enquête de 2013, 40 % des étudiant-e-s mentionnent ce critère avec une note de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5. La plus forte proportion reste dans les domaines Ingénierie et Architecture (50 %) ainsi que Design et Arts visuels (49 %). Attendu que la HES-SO offre des filières multi-site, ces réponses peuvent paraître étonnantes, notamment pour le domaine Ingénierie et Architecture. Une analyse axée sur les filières pourraient nous apporter des éléments complémentaires, toutefois, les données à disposition ne nous permettent pas de faire des analyses à ce niveau.

Enfin, de manière contre-intuitive, la proximité avec le lieu de l'activité rémunérée n'affecte pas vraiment le choix de la formation. Logiquement, ce critère prend de l'importance avec l'âge : de 13 % (choix 4 et 5 sur une échelle de 5) pour les étudiant-e-s de 21 à 25 ans, jusqu'à 38 % pour les étudiant-e-s de plus de 35 ans.

En revanche, l'influence du critère « possibilité de suivre les cours avec des amis ou connaissances » perd sans surprise de l'importance avec l'âge, passant de 25 % pour les étudiant-e-s jusqu'à 20 ans (choix 4 et 5 sur une échelle de 5) à moins de 4 % pour les plus de 35 ans.

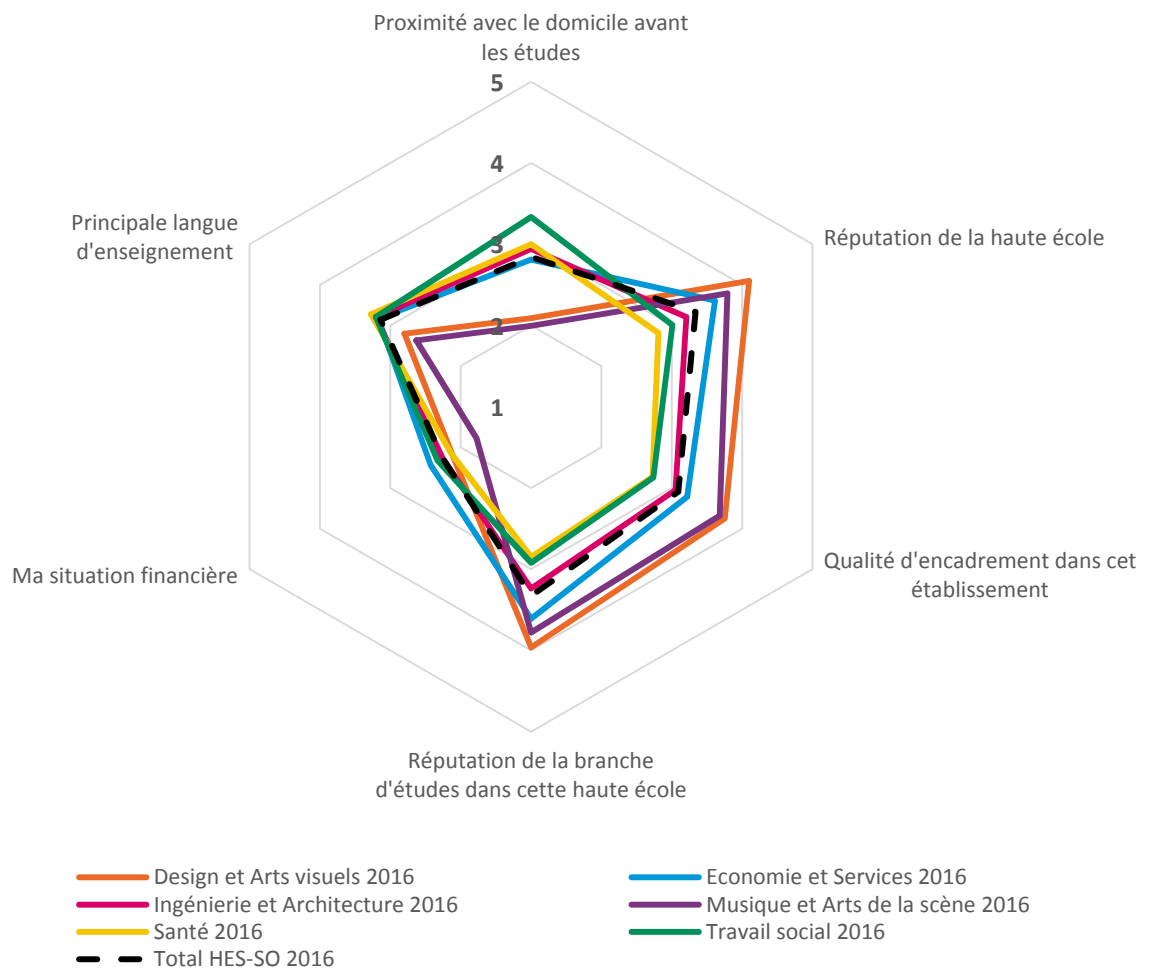


Figure 6 : Motivation quant au choix de l'établissement de formation par domaine. 1 = pas du tout ; 5 = entièrement.



Figure 7 : Motivation quant au choix de l'établissement de formation, comparaison des enquêtes 2009, 2013 et 2016.
1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

2.5. Motivation quant au choix de la forme d'études (mode d'enseignement)

Les résultats obtenus par l'enquête 2016 sont très proches de ceux des enquêtes précédentes. La figure 8 résume les réponses des étudiant-e-s qui ont répondu à la question : « Pour quelles raisons menez-vous des études à temps partiel, respectivement en cours d'emploi ? »

Le choix de la forme d'étude (à temps partiel ou en cours d'emploi) semble être principalement un choix personnel comme le démontre la figure 8. L'enquête ne révèle pas de mécanisme d'obligation professionnelle (par exemple, la demande des employeurs) ou personnelle (par exemple, la nécessité de s'occuper des enfants). Toutefois, il est important de noter que les aspects financiers ne sont pas directement abordés à ce niveau de l'enquête. Par conséquent, nous ne pouvons pas exclure que le choix d'une formation à temps partiel ou en cours d'emploi soit de quelque manière lié à la situation économique des étudiant-e-s.

Enfin, en 2013 l'enquête a montré une tendance inattendue par rapport aux choix par genre : plus d'hommes que de femmes ont choisi la réponse « parce que je m'occupe de mon/mes enfant-s ». Une analyse comparative fondée sur le regroupement des résultats d'autres enquêtes² porte à remettre en discussion la conclusion obtenue. Cette tendance de 2013 n'est pas confirmée en 2016. En plus, le nombre limité de personnes ayant opté pour la réponse qui concerne la garde des enfants ne permet pas de tirer de conclusions.

² Source : De la haute école à la vie active, OFS, 2017

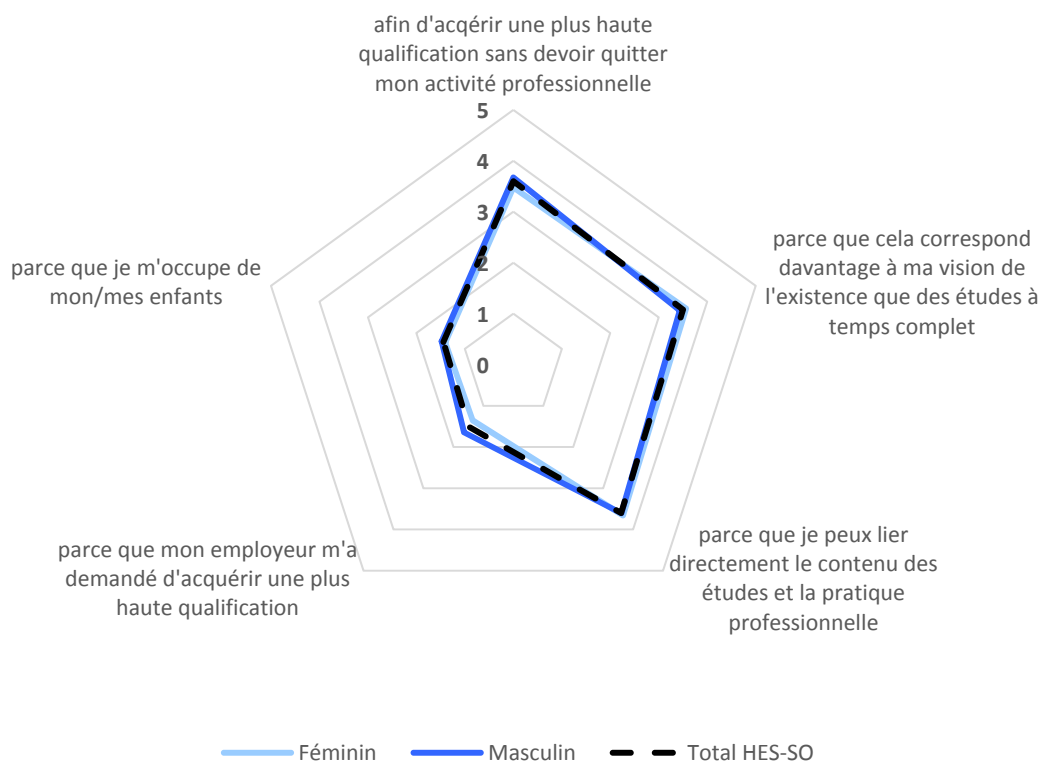


Figure 8 : Motivations des étudiant-e-s quant au choix de la forme d'études par genre. 1 = pas du tout ; 5 = entièrement.

2.6. Mobilité

2.6.a. Mobilité réelle et envie de mobilité en Suisse et à l'étranger, crédits ECTS obtenus

Après les enquêtes publiées en 2009 et en 2013, nous constatons une certaine constance sur la prise en compte de la mobilité par les étudiant-e-s. Ainsi, à l'instar des enquêtes précédentes, les éléments les plus notables sont :

- D'une manière globale, la HES-SO est encore loin de l'objectif européen d'une mobilité de 20% d'une volée. En effet, moins de 10 % sont ou seraient concerné-e-s. Bien entendu, la définition de la mobilité³ impacte à la hausse ou à la baisse ce chiffre. Ainsi, il faut considérer que les questions de l'enquête portent quasiment exclusivement sur une mobilité semestrielle ou annuelle. La prise en compte d'autres types n'est pas valorisée comme les écoles d'été par exemple.
- Comme en 2009 et 2013, les étudiant-e-s du domaine Travail social apparaissent très fortement mobiles en Suisse. On voit ici un effet de la mobilité interne au sein du cursus d'études, ce qui interroge également quant à la compréhension de la question posée par l'OFS. En effet, ce dernier utilise l'expression de « mobilité dans une autre haute école », sans expliciter la distinction entre HES et Haute Ecole faisant partie d'une HES, ce qui prête à confusion dans le cadre de la HES-SO. Ainsi, les chiffres de la mobilité nationale observés pour

³ La définition du périmètre de la mobilité n'est pas encore pleinement établie aujourd'hui, notamment entre mobilité horizontale et verticale, mobilité géographique ou encore sur la durée. Ainsi, la prise en compte d'un périmètre large ou étroit modifie fortement les chiffres.

le domaine Travail social, seraient probablement plus bas. Cet élément rend difficilement utilisables les données liées aux classes d'âges attendu que le Travail social est plus représenté dans les classes 31 à 35 ans.

- Les domaines où les étudiant-e-s sont ou souhaitent être mobiles en grande partie proviennent des domaines Travail social, Design et Arts visuels ainsi que Économie et Services. Parmi les étudiant-e-s qui n'ont pas effectué une mobilité, on voit globalement que plus de 20 % des étudiant-e-s ont pris ou sont en cours de prendre des mesures concrètes.
- D'une manière générale, on constate, comme avec les chiffres du rapport national Erasmus, que la population estudiantine féminine est plus encline à être mobile.
- La mobilité touche à des éléments d'ordre culturel. On voit en effet que les étudiant-e-s étranger-ère-s avec un diplôme d'accès étranger ainsi que les étudiant-e-s suisses sont plus favorables à effectuer une période de mobilité à l'étranger. On relève également une plus faible motivation des étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse, notamment pour des raisons de surcoût financier.
- La mobilité en Suisse reste assez faible globalement, surtout si on considère qu'un pourcentage est lié à la compréhension du terme « Haute Ecole », alors que les souhaits de mobilité à l'étranger représentent près de 19 %. Quant au souhait, on note que celui-ci est nettement plus prononcé chez les étudiant-e-s en Bachelor qu'en Master. Il est possible que la fenêtre de mobilité dans les programmes Bachelor rend plus aisé l'organisation d'une mobilité et pour l'étudiant-e de s'y projeter.
- La mobilité a été organisée dans la grande majorité des cas (57 %) sur 1 semestre avec 30 ECTS reconnus. A l'exception d'une année de mobilité (4 %), le reste représente des petits pourcentages. Ceci correspond pleinement aux critères existants dans la mobilité.

2.6.b. Éléments qui ont empêché la mobilité

Parmi les obstacles les plus relevés, on constate que le surcoût financier de la mobilité est le critère revenant le plus fréquemment (43 % en cumulant les réponses de « largement » à « très largement »). On relève que cette question est spécialement sensible dans les domaines Santé, Ingénierie et Architecture et Travail social.

De manière logique, la deuxième réponse la plus fréquente est l'incompatibilité avec l'activité rémunérée actuelle (25 %). En effet, il y a une relation entre avoir une activité rémunérée et le coût d'une mobilité tant que l'activité se trouverait en suspens. C'est d'ailleurs principalement les étudiant-e-s du domaine Travail social qui relèvent ce souci. De manière plus préoccupante, il convient de relever que 23 % des répondant-e-s notent que c'est par manque d'intérêt. Cet élément mérite quelques compléments. On constate ainsi que le manque d'intérêt touche plutôt les étudiant-e-s de la classe d'âges de plus de 31 ans, plutôt dans les études Master et le domaine le plus marqué est celui de l'Ingénierie et Architecture. Un élément de développement pourrait ici être ressorti pour une analyse plus complète en relation avec les filières Master.

De plus, il est aussi constaté que le temps de préparation à la mobilité est important et représente une barrière. Finalement, des éléments plus personnels sont relevés comme la séparation avec la famille, les enfants pendant une période.

Ainsi, on constate qu'il s'agit surtout d'éléments matériels et financiers qui représentent pour les étudiant-e-s la barrière principale tout en ne minorant pas la question de l'intérêt. La combinaison avec un public travaillant en dehors des études rend la création de fenêtres de mobilité plus compliquée. Financièrement, même si la HES-SO participe par des bourses complémentaires, il est constaté que le surcoût reste un problème. Cet élément est malheureusement difficile à corriger en raison d'un public parfois plus mature et plus engagé dans sa vie professionnelle et personnelle. Par contre, on voit que l'enjeu de la reconnaissance de la mobilité dans le cursus de l'étudiant-e n'est pas considérée comme un obstacle important.

2.6.c. Financement du dernier séjour d'études à l'étranger

Le financement d'un séjour de mobilité à l'étranger est essentiellement d'ordre privé. En effet, plus de 66 % des fonds sont privés (famille, personnel) alors que les bourses publiques représentent 19 % et que les prêts sont négligeables. Ici, on dénote une différence importante avec le rapport de 2013 où la part privée était légèrement moins importante (63 %) et la part des bourses plus importante (33 %). Ce constat pose la question de l'utilisation des bourses publiques et de la bonne connaissance des possibilités. En effet, ce chiffre en nette baisse questionne, alors même que les chiffres de la mobilité sont en hausse avec une part de bourses plus importante.

On peut dresser un rapport avec le surcoût vu au point 2.6.b. En effet, les ressources personnelles comptent dans une mobilité et il faut donc être prêt à accepter cela. Néanmoins, il serait faux de ramener exclusivement la mobilité à un problème de financement et il faut donc tenir compte des conditions sociales des étudiant-e-s (travail et famille), ainsi que de la promotion ou non de la mobilité dans le cursus d'études. Ce dernier point est important en termes d'acceptation de l'investissement financier personnel dans la mobilité.

2.7. Satisfaction conditions d'études, conditions de logement, santé, vie sociale, situation financière

Dans le cadre de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s, plusieurs questions visaient à évaluer le niveau de satisfaction des étudiant-e-s pour ce qui est de leur formation (conditions d'études) ou des aspects connexes (logement, finances, santé, vie sociale et situation financière).

Globalement, les étudiant-e-s de la HES-SO sont plutôt satisfait-e-s de leurs conditions de vie et d'études. Le critère de la situation financière est celui pour lequel ils semblent le moins enthousiastes (figure 9 et 10).

	Conditions d'études	Conditions de logement	Santé	Vie sociale	Situation financière
Design et arts visuels	7.4	6.6	6.5	6.4	4.6
Economie et services	7.2	7.8	7.5	7.0	5.7
Ingénierie et architecture	7.0	7.6	7.3	6.5	5.3
Musique et arts de la scène	7.9	6.8	7.3	6.8	5.0
Santé	6.7	7.6	7.5	6.9	5.1
Travail social	6.5	7.3	6.9	6.7	4.5
Total HES-SO	7.0	7.5	7.3	6.8	5.2

Figure 9 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport à certains aspects de leurs études et de leur vie - moyenne
0 = pas du tout satisfait-e ; 10 = entièrement satisfait-e

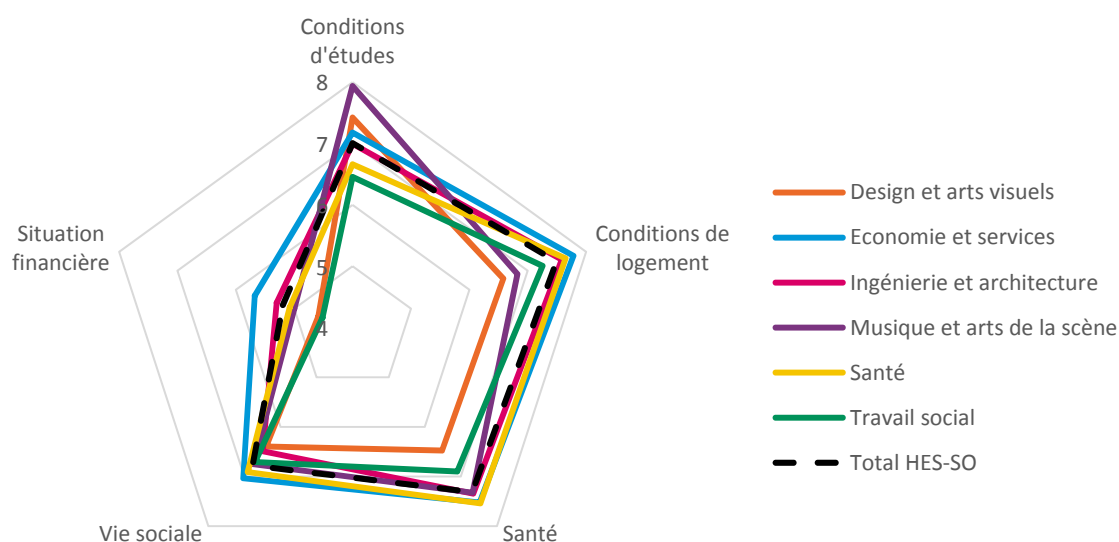


Figure 10 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport à certains aspects de leurs études et de leur vie - moyenne
0 = pas du tout satisfait-e ; 10 = entièrement satisfait-e

Conditions d'études

Les étudiant-e-s du domaine Musique et Arts de la scène sont les plus satisfait-e-s de leurs conditions d'études, avec 80 % de personnes se disant satisfaites à très satisfaites (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Les résultats des domaines Travail social, Santé et Ingénierie et Architecture sont plus nuancés. Toutefois, la majorité des étudiant-e-s se disent satisfait-e-s des conditions d'études. Plus l'âge des

étudiant-e-s augmente, moins ils se disent satisfait-e-s à très satisfait-e-s (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10) de leurs conditions d'études (moins de 20 ans : 72 % des étudiant-e-s très satisfait-e-s, plus de 35 ans : 58.5 %). Cette tendance est moins marquée qu'en 2013. A l'inverse, le taux des personnes les moins satisfaites (choix 0 à 3 / 10) est plus élevé pour les étudiant-e-s de 31 à 35 ans (16 %) et pour celles et ceux de plus de 35 ans (11 %). Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il est souvent difficile de concilier études avec vie professionnelle et vie de famille.

La nationalité et le lieu de scolarisation influent également sur le résultat de ce critère de satisfaction. En effet, avec 62 % (53 % en 2013) de réponses satisfait-e-s à très satisfait-e-s (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10), les étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse se disent moins satisfait-e-s de leurs conditions d'études que les étranger-ère-s scolarisé-e-s à l'étranger (78 %, contre 74 % en 2013). Ce résultat est lié en partie au domaine d'études, sachant que beaucoup d'étudiant-e-s étrangers-ères et scolarisé-e-s à l'étranger viennent suivre une formation en Musique et Arts de la scène et que le taux de satisfaction de ce domaine quant aux conditions d'études est supérieur aux autres (figure 11).

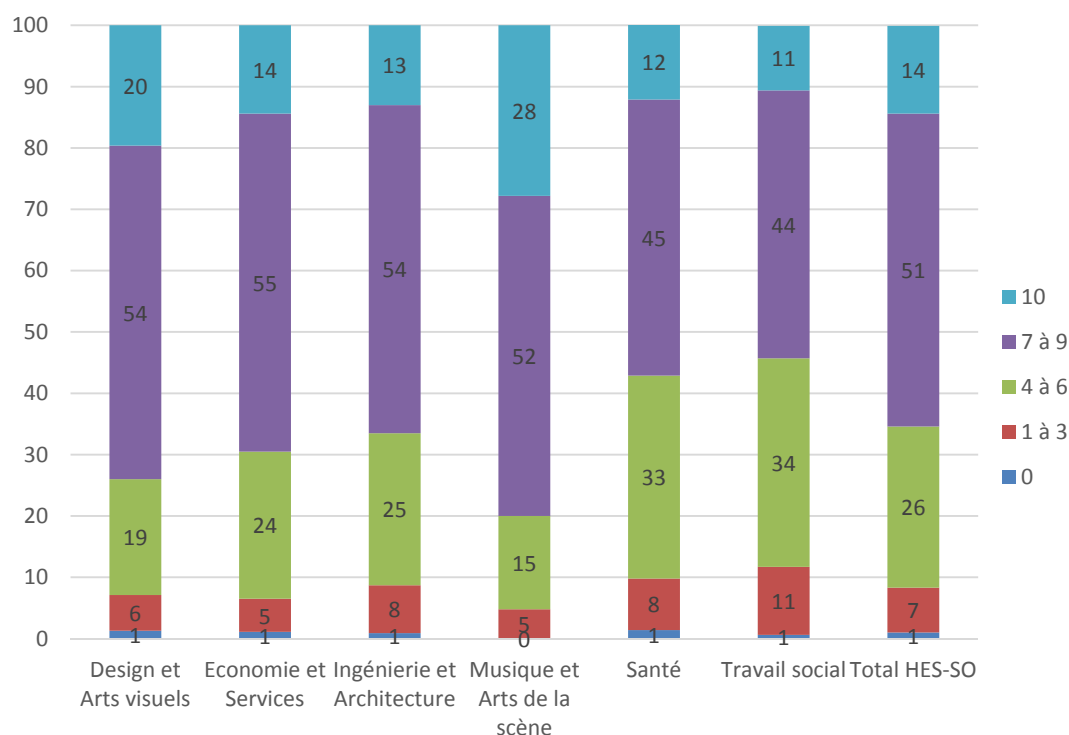


Figure 11 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « conditions d'études », en %
0 = pas du tout satisfait-e ; 10 = entièrement satisfait-e

Logement

Malgré les problèmes inhérents au manque de logements vacants dans certaines régions de Suisse romande, c'est avec le critère « logement » que les étudiant-e-s se disent le plus satisfait-e-s (plus de 70 % d'étudiant-e-s satisfait-e-s à très satisfait-e-s). Parmi les étudiant-e-s des Hautes Ecoles suisses, 40 % habitent chez leurs parents. A la HES-SO, 47 % des étudiant-e-s vivent dans le logement parental

(44 % en 2013) ; ce taux est de 70 % pour les moins de 20 ans (63 % en 2013), puis diminue à 57 % (54 % en 2013) pour la classe d'âges de 21 à 25 ans ; la majorité s'inversant dans la classe d'âges suivante (26 à 30 ans : 70 % des étudiant-e-s vivent de manière indépendante de leurs parents, soit une diminution de 6 points de pourcentage par rapport à 2013).

Sans grande surprise par rapport au marché immobilier tendu dans les cantons de Genève et de Vaud, ce sont les étudiant-e-s suivant une formation dans l'une de ces deux régions qui se disent le moins satisfait-e-s de leurs conditions de logement (figure 12).

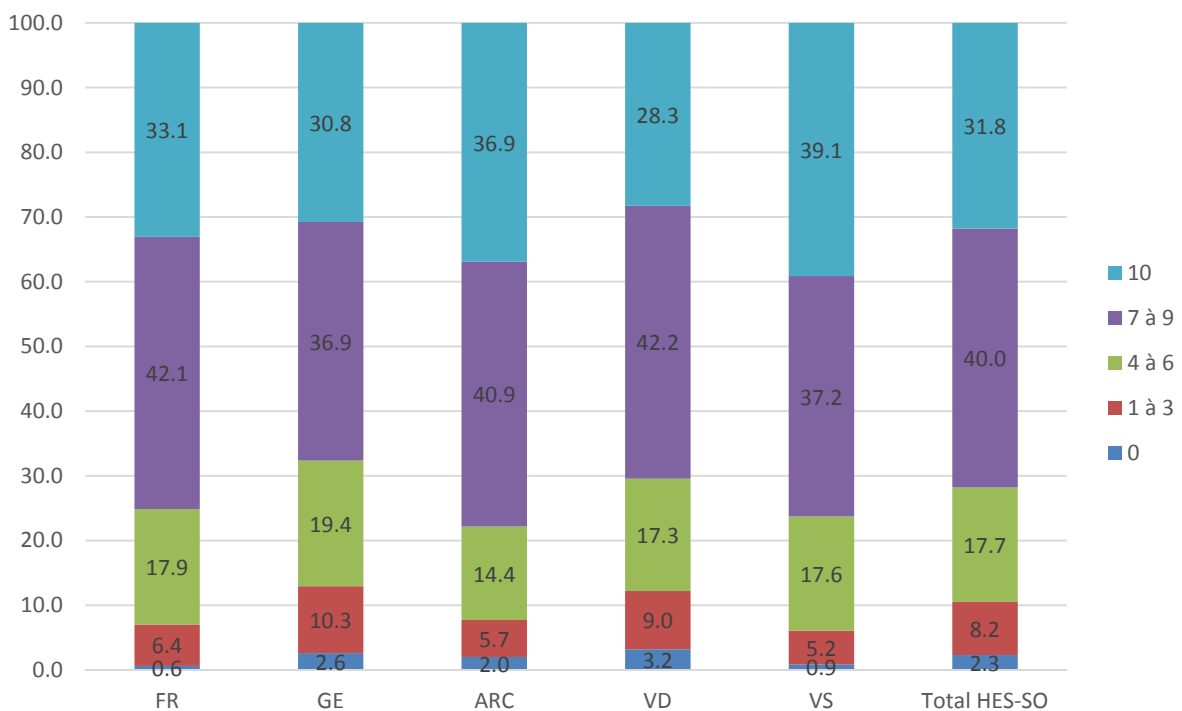


Figure 12 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « conditions de logement », en %, selon le lieu de formation. 0 = pas du tout satisfait-e ; 10 = entièrement satisfait-e

Santé

69 % des étudiant-e-s se disent satisfait-e-s à très satisfait-e-s de leur état de santé (figure 13).

Le ressenti par rapport à l'état de santé des étudiant-e-s diminue graduellement avec l'âge (de 35 % de « très satisfait-e-s » pour les moins de 20 ans à 10 % pour les plus de 35 ans).

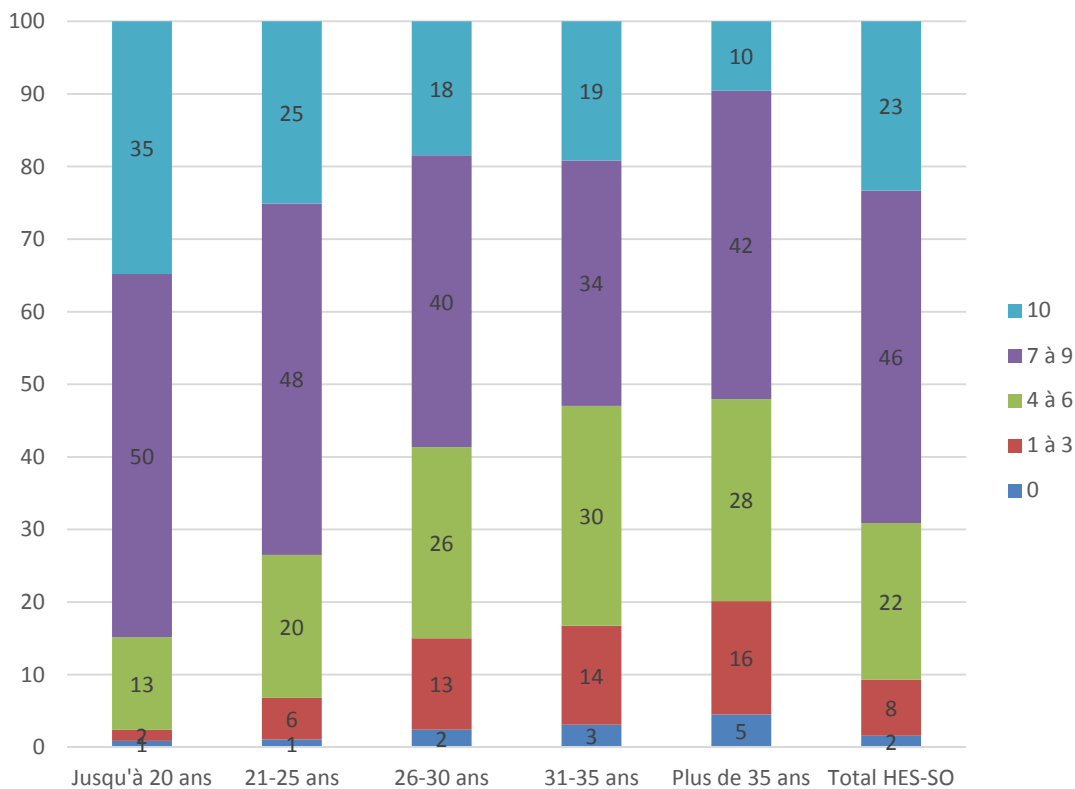


Figure 13 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « santé », en %, selon la classe d'âges
 0 = pas du tout satisfait-e ; 10 = entièrement satisfait-e

Vie sociale

S'agissant du critère de satisfaction « vie sociale », comme en 2013 déjà, ce sont les étudiant-e-s du domaine Ingénierie et Architecture qui semblent un peu moins satisfait-e-s (choix 0 à 3) par rapport à leurs collègues des autres domaines. Globalement, plus de 60 % des étudiant-e-s se disent satisfait-e-s à très satisfait-e-s de leur vie sociale (choix 7 à 10 sur une échelle de 0 à 10). Probablement pour les mêmes raisons que la satisfaction sur les conditions d'études (conciliation études, vie privée, vie sociale et travail), le pourcentage est bien plus élevé chez les personnes jusqu'à 20 ans (75 %), puis diminue avec l'âge pour arriver à 42 % pour les étudiant-e-s de plus de 35 ans (figure 14).

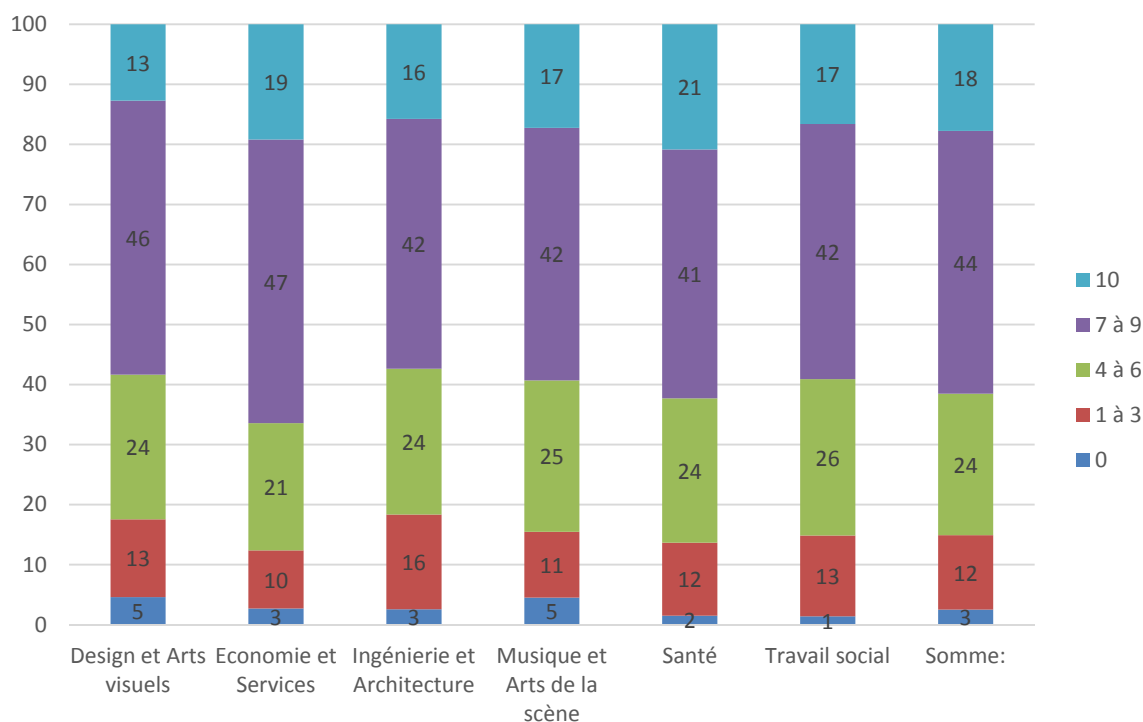


Figure 14 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « vie sociale », en %
0 = pas du tout satisfait-e ; 10 = entièrement satisfait-e

Situation financière

C'est avec le critère « situation financière » que les étudiant-e-s sont le moins satisfait-e-s. Seuls 37 % (35 % en 2013) d'entre eux se disent satisfait-e-s à très satisfait-e-s (choix 7 à 10 sur échelle de 0 à 10). Ce sont celles et ceux des domaines Design et Arts visuels et Travail social qui expriment la plus grande insatisfaction (figure 15).

Contrairement à ce qui pourrait être imaginé, il n'existe pas de grande différence de perception de ce critère de satisfaction entre les étudiant-e-s effectuant leur formation à plein temps ou à temps-partiel/en emploi. En effet, ces dernier-ère-s reçoivent certes probablement des salaires plus élevés, mais ne dépendent pour la plupart plus de leurs parents. L'activité salariée doit aussi être exercée à temps partiel afin de pouvoir suivre le cursus d'études. Tous ces aspects font qu'au final les étudiant-e-s ayant choisi une forme d'études permettant de poursuivre leur activité salariée ne sont pas beaucoup plus satisfait-e-s de leur situation financière que leurs collègues à plein temps.

De la même façon, et probablement pour les mêmes raisons que celles évoquées ci-dessus, ce sont les étudiant-e-s les plus jeunes qui se disent le plus satisfait-e-s (satisfait-e-s à très satisfait-e-s : 46 %), la majorité d'entre eux vivant encore chez leurs parents. Ce taux diminue par contre avec l'âge pour arriver à 28 % pour les étudiant-e-s de 31 à 35 ans et à 30 % pour la classe d'âges des plus de 35 ans.

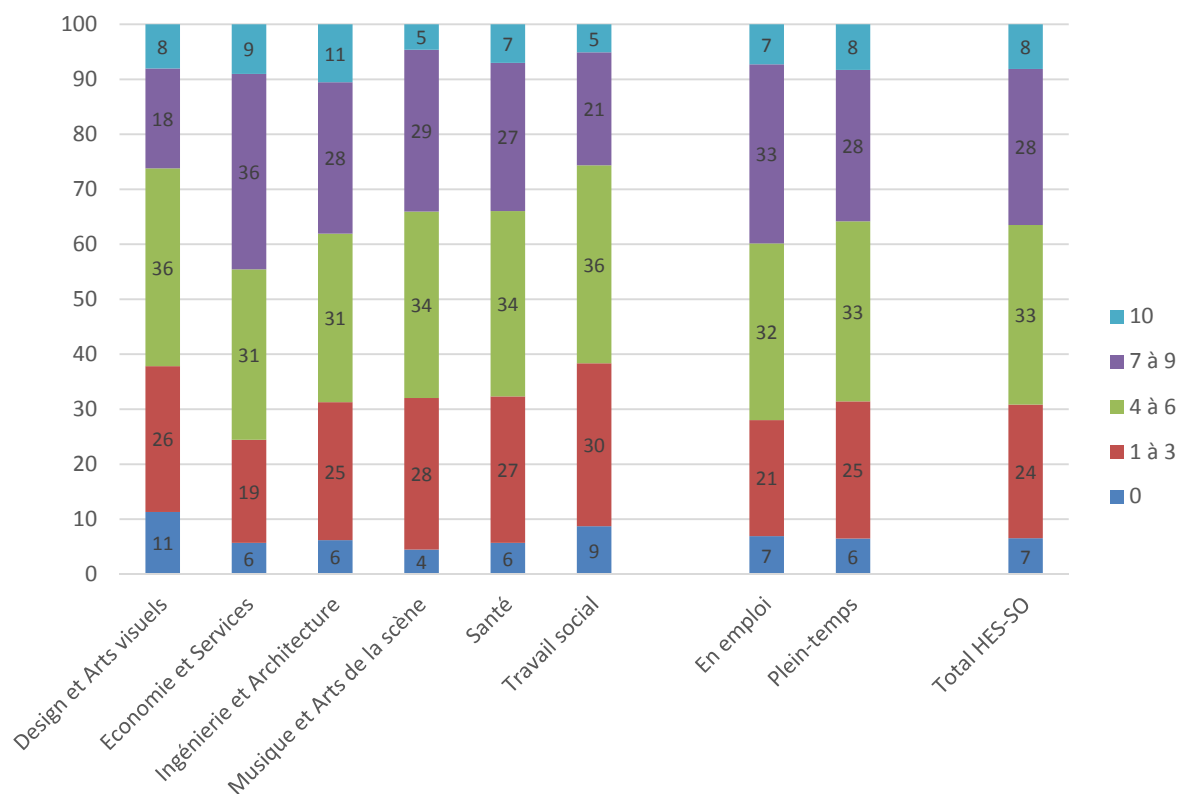


Figure 15 : Satisfaction des étudiant-e-s par rapport au critère « situation financière », en %
0 = pas du tout satisfait-e ; 10 = entièrement satisfait-e

3. La situation socio-économique des étudiant-e-s

3.1. Activités rémunérées pendant les études

Une éventuelle activité rémunérée influence le choix de la forme d'études. Par conséquent, les données utilisées dans ce chapitre comptent seulement les étudiant-e-s ayant choisi une formation à plein temps.

3.1.a. Pourcentage d'étudiant-e-s qui travaillent

Au fil des années, le taux d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps se démontre plutôt stable (environ 70 %). Il est important de rappeler que les stages de formation pratique (rémunérés) sont considérés comme des activités rémunérées et, donc, influent sur la bonne compréhension des chiffres présentés.

La figure 16 montre le taux moyen d'occupation des étudiant-e-s sur les derniers 12 mois précédant l'enquête. De manière pratique, un taux moyen jusqu'à 20 % (représentant le 36 % des étudiant-e-s HES-SO tous domaines confondus) représente aussi bien les personnes qui travaillent jusqu'à un jour par semaine pour toute l'année que celles qui font jusqu'à 50 jours consécutifs de stage.

Sans surprise, la majorité des étudiant-e-s en formation à plein temps ont un taux d'occupation moyen inférieur à 20 % et seulement 4 % travaillent à un taux supérieur à 80 %. L'enquête met aussi en

évidence les différences par domaine d'études (figure 16) : les étudiant-e-s des domaines Travail social ainsi que Économie et Services ont tendance à avoir un taux d'occupation plus élevé que les étudiant-e-s d'autres domaines. Au contraire, 79 % des étudiant-e-s du domaine Ingénierie et Architecture ont déclaré ne pas travailler en parallèle de leurs études ou avoir un taux d'occupation inférieur au 20 %. Ce taux monte à 84 % pour les étudiant-e-s du domaine Design et Arts visuels. En comparaison, le taux pour le total de la HES-SO est de 63 %.

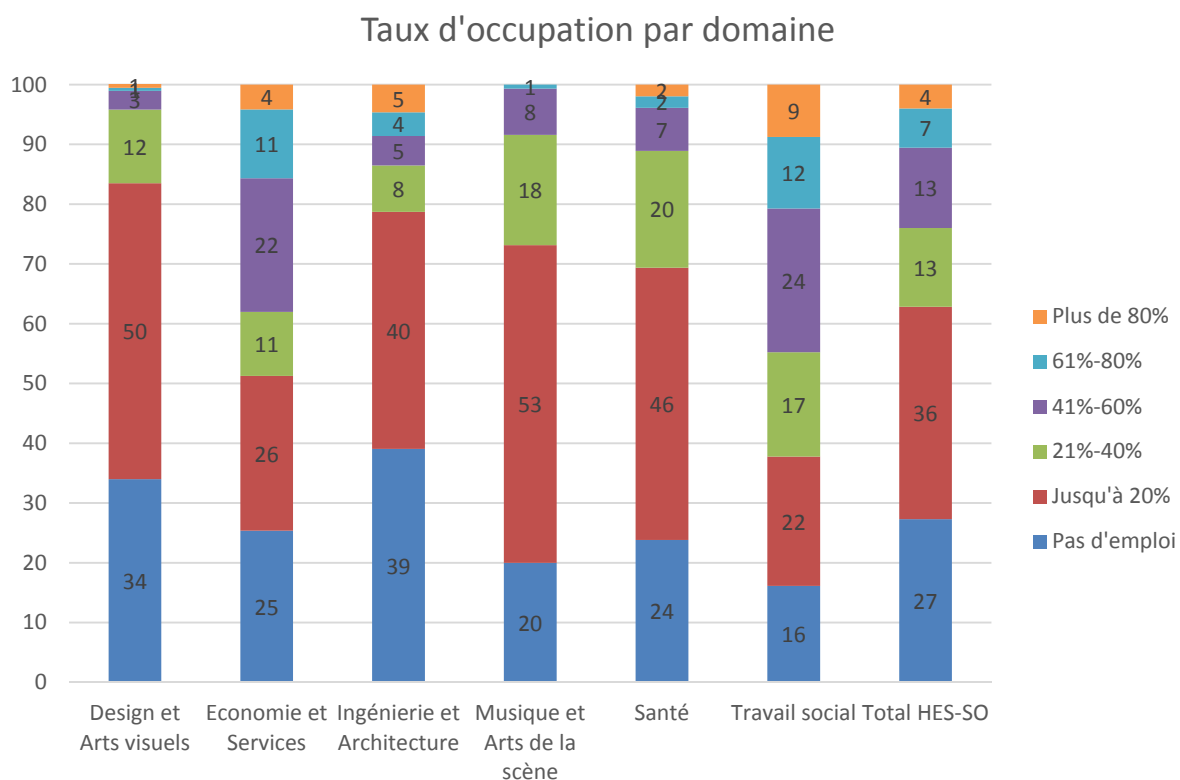


Figure 16 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps. Les données sont présentées par domaine d'étude HES-SO.

Le taux d'occupation dépend fortement de l'âge des étudiant-e-s. 79 % des étudiant-e-s jusqu'à 20 ans déclarent des taux d'occupation très bas (de 0 et 20 %), comme on peut le voir à la figure 17. Par contre, cette proportion est nettement plus faible pour les étudiant-e-s de plus de 35 ans, soit 40 % des étudiant-e-s de cette catégorie d'âges qui annoncent un taux d'occupation de 0 à 20 %.

Taux d'occupation par tranche d'âge

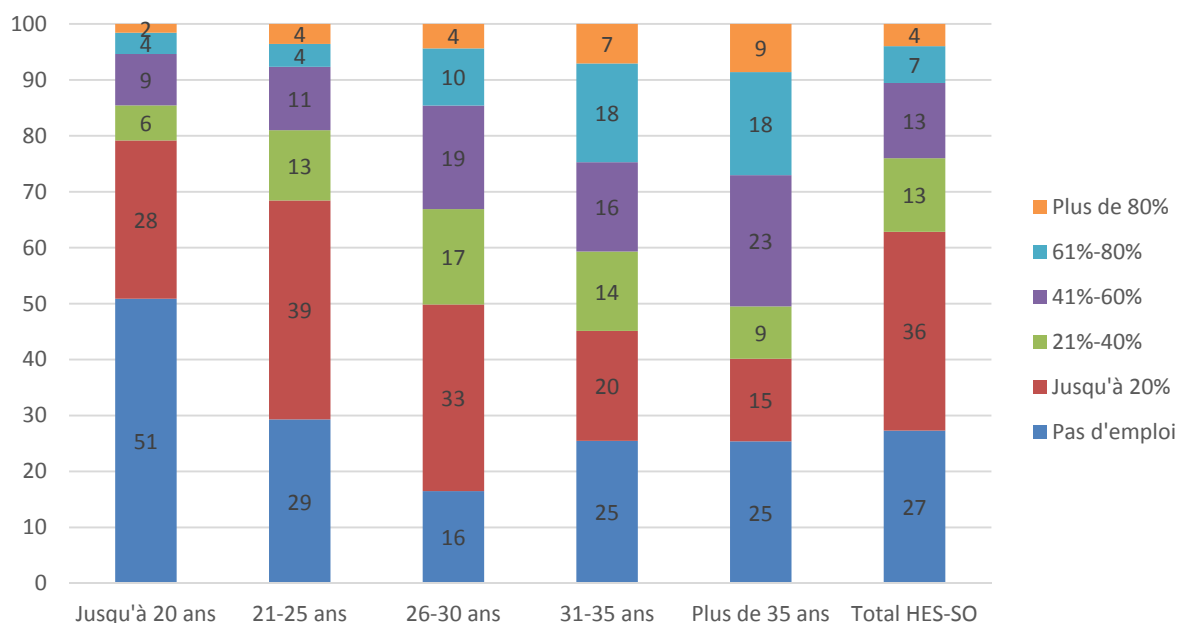


Figure 17 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps en fonction de l'âge des étudiant-e-s (étudiant-e-s plein temps seulement).

44 % des étudiant-e-s plein temps en Master déclarent une activité rémunérée en parallèle avec un taux d'occupation supérieur à 20 %, respectivement 36 % des étudiant-e-s en Bachelor (figure 18). Ces chiffres sont surprenants car les études à plein temps représentent une charge équivalente à un 100 %. Il peut s'agir ici d'étudiant-e-s en fin de cursus (qui doivent uniquement rendre leur travail de diplôme) ou d'étudiant-e-s qui répètent uniquement 1 ou 2 modules tout en étant immatriculé-e-s dans une formation à plein temps. Rappelons également que les stages de formation pratique sont considérés pas l'OFS comme une activité rémunérée et peuvent contribuer à faire augmenter le taux d'occupation des étudiant-e-s.

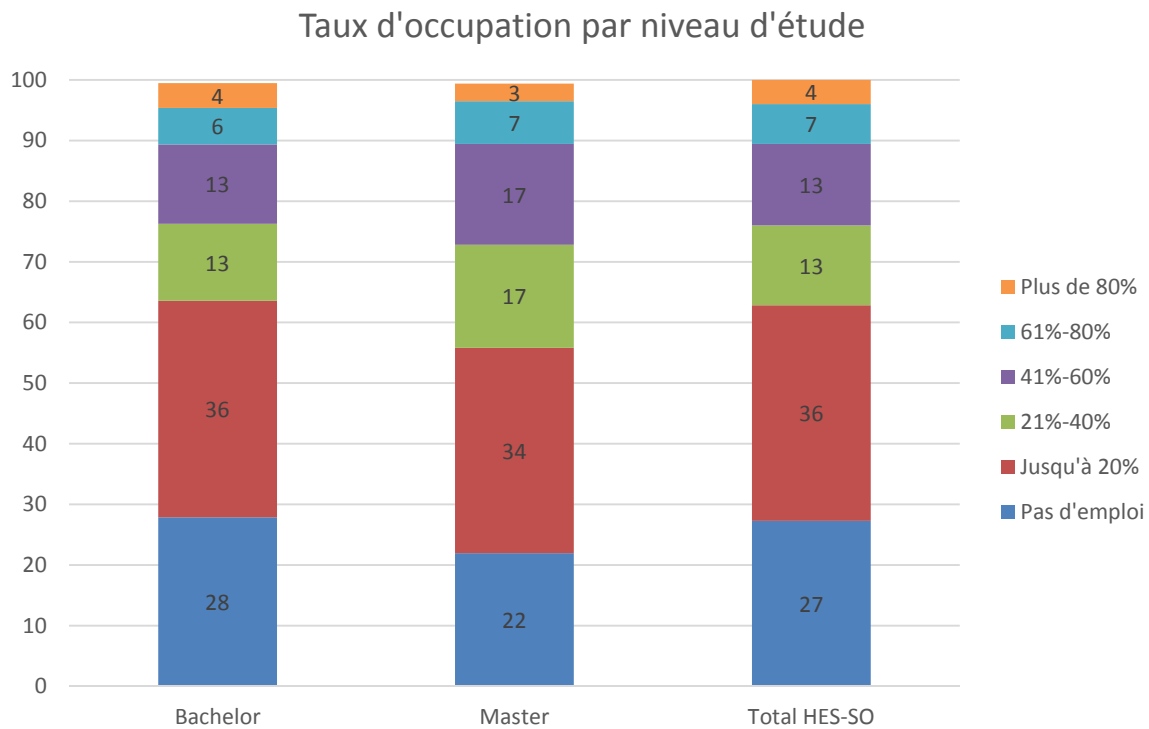


Figure 18 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps en fonction du niveau d'étude (Bachelor ou Master).

Une information intéressante est liée à l'origine des étudiant-e-s, selon la figure 19 : seulement 29 % des étranger-ère-s scolarisé-e-s à l'étranger affirment avoir un taux d'occupation plus élevé que 20 %, contre 38 % des suisses et 40 % des étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse.

Taux d'occupation par origine

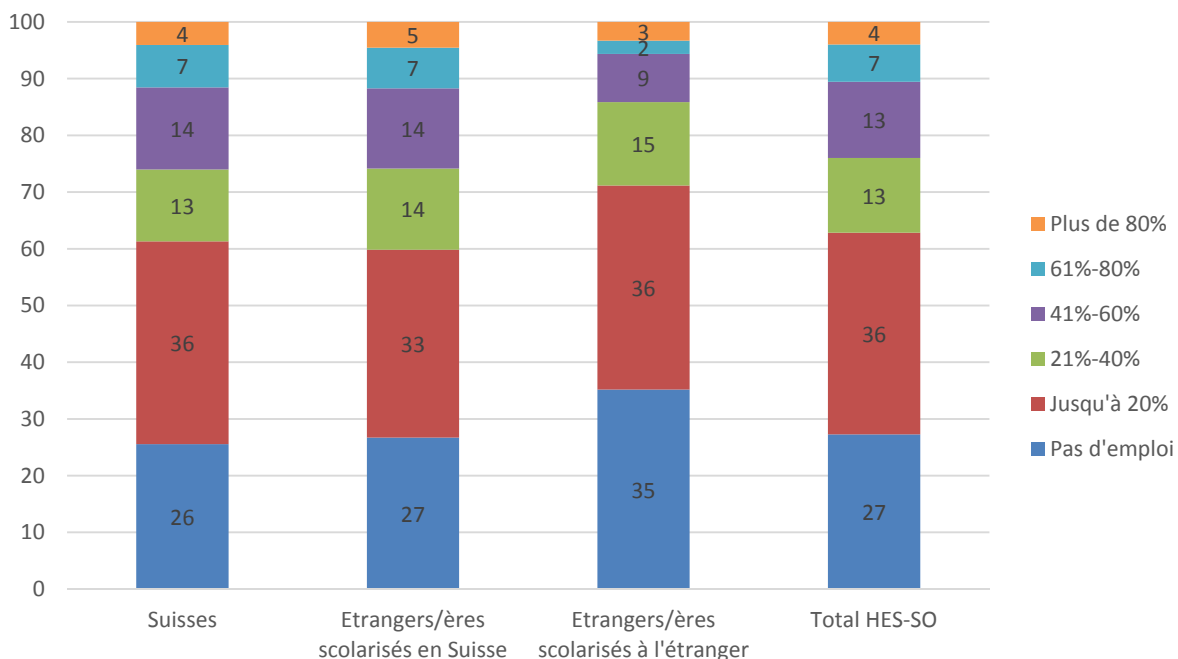


Figure 19 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps par rapport à l'origine des étudiant-e-s.

Enfin, l'enquête met en évidence une relation entre le taux d'occupation moyen et le genre, en figure 20 : 75 % des étudiant-e-s déclarent avoir une activité rémunérée (dont 41 % à un taux supérieur à 20 %), contre 64 % des étudiant-e-s (dont seulement 33 % à un taux de 20 %). Il est important de remarquer que les domaines Santé et Travail social proposent des périodes de formation pratique obligatoires et accueillent une population estudiantine en majorité féminine, ce qui pourrait contribuer à expliquer que cette proportion soit supérieure pour les étudiantes que pour les étudiants.

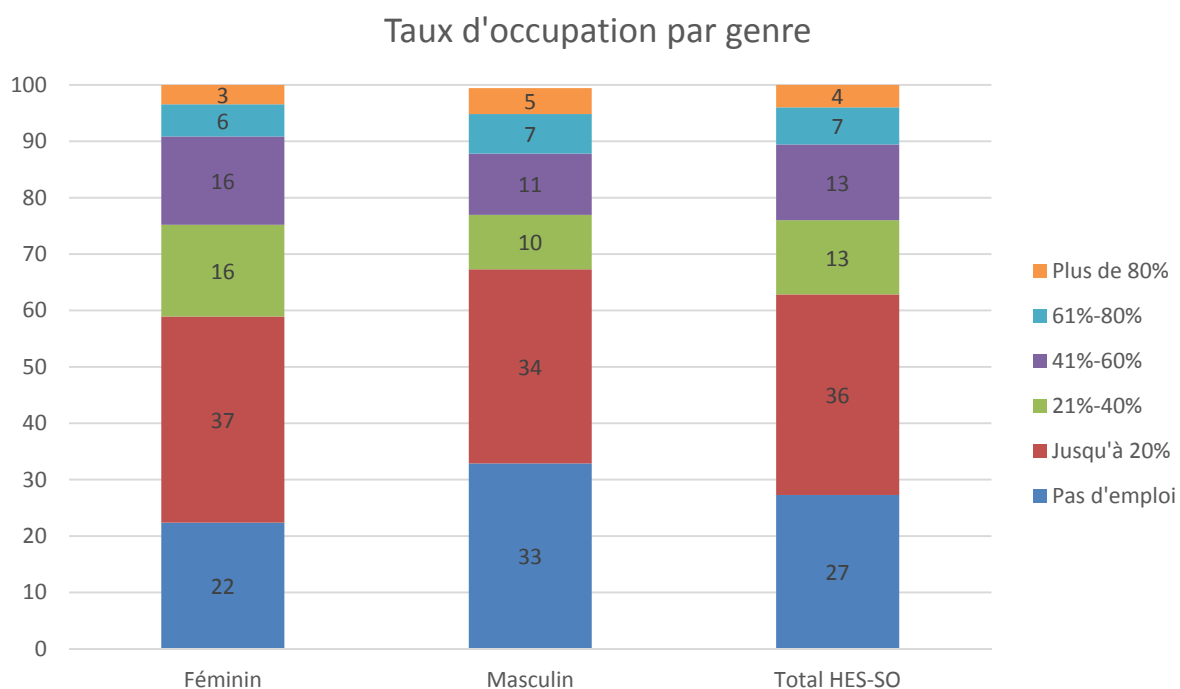


Figure 20 : Taux d'occupation moyen (en %) des étudiant-e-s qui exercent une activité rémunérée en parallèle à une formation plein temps par genre

3.1.b. Pour quelles raisons ?

Les résultats de l'enquête montrent que les raisons principales du choix d'exercer une activité rémunérée parallèlement aux études sont d'ordre économique ou professionnel (figure 21).

Les aspects économiques, à savoir, meilleure aisance financière et plus d'indépendance économique vis-à-vis des parents, jouent un rôle décisif dans le choix pour tous les domaines. En revanche, l'acquisition des compétences liées au métier est particulièrement importante pour les étudiant-e-s des domaines Musique et Arts de la scène ainsi que Travail social, comme cela avait été indiqué par l'enquête de 2013. En effet, pour ces domaines, ainsi que pour les domaines Santé et Economie et Services, la majorité des activités rémunérées sont liées aux domaines d'études. Cela n'est pas le cas pour Design et Arts visuels et Ingénierie et Architecture.

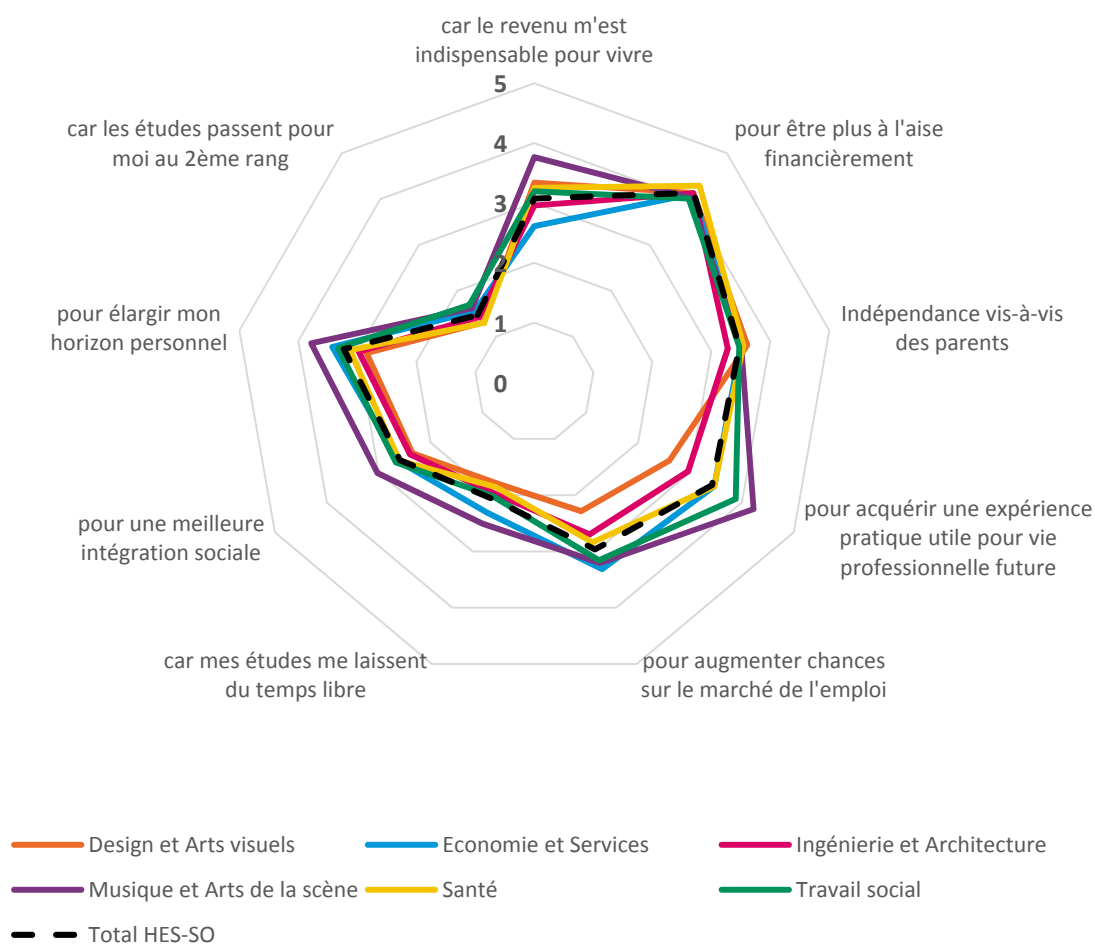


Figure 21 : Réponses à la question « Pour quelles raisons exercez-vous une activité rémunérée ? ». 1 = pas du tout, 5 = entièrement. Vue domaine. (étudiant-e-s plein temps uniquement)

La figure 22 montre les principales motivations des étudiant-e-s ayant participé à l'enquête par niveau d'études, à savoir niveau Bachelor et niveau Master. On constate une variation de l'importance de l'activité rémunérée entre les deux niveaux : La réponse « car le revenu m'est indispensable pour vivre » gagne de l'importance pour les étudiant-e-s de niveau Master.

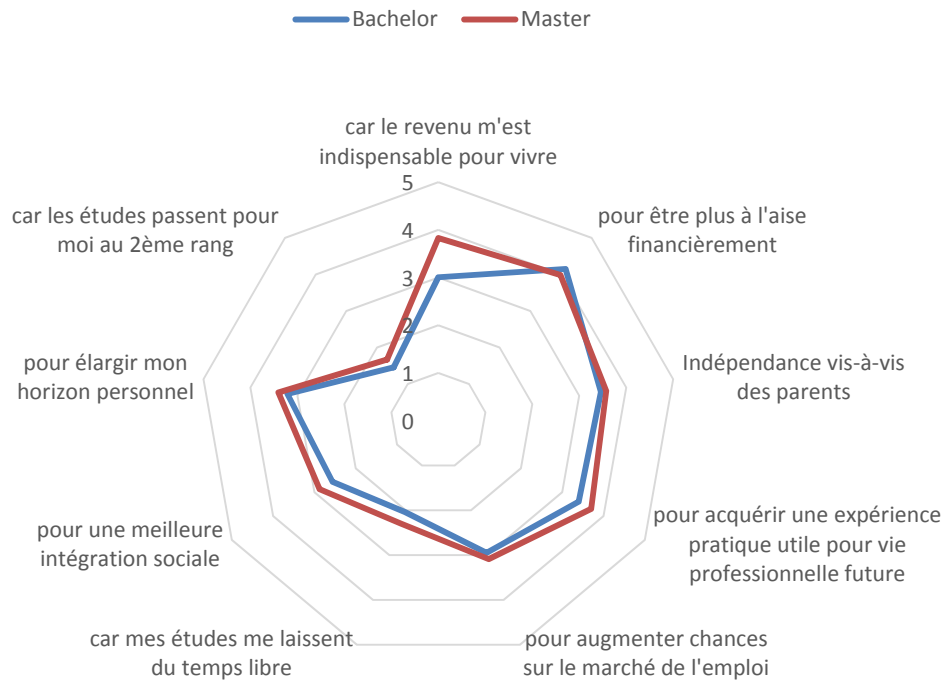


Figure 22 : Réponses à la question « Pour quelles raisons exercez-vous une activité rémunérée ? ». 1= pas du tout, 5 = entièrement.
 Vue niveau d'étude, à savoir Bachelor ou Master (étudiant-e-s plein temps uniquement).

3.1.c. Conséquences sur les études

Suite à l'analyse des motivations des étudiant-e-s à exercer une activité rémunérée, l'enquête s'est penchée sur les conséquences qu'un emploi peut avoir sur le cursus des étudiant-e-s.

De manière générale, la double charge études-travail ne semble pas trop peser sur les étudiant-e-s. L'impact positif (« Mon activité rémunérée me stimule dans mes études » et « J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important ») est globalement plus élevé que l'impact négatif (figure 23). Cela se ressent d'autant plus dans le domaine Musique et Arts de la scène. Cela est probablement dû au fait que l'activité des étudiant-e-s de ce domaine est souvent étroitement liée à leurs études.

La difficulté à concilier les deux activités est l'impact négatif qui complique le plus les études. Ceci est plus marqué pour les étudiant-e-s du domaine Design et Arts visuels (29 % répondent par 4 ou 5 à cette question) ainsi que celles et ceux du domaine Ingénierie et Architecture (19 % répondent par 4 ou 5 à cette question).

	Mon activité rémunérée me stimule dans mes études	J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important	Difficulté à concilier les deux activités	Mon travail risque de devenir un handicap pour mes études	Je souffre de problèmes de santé à cause de cette double charge	Les études ne constituent plus qu'une activité secondaire
Design et Arts visuels	2.2	2.4	2.6	2.2	1.8	1.3
Economie et Services	2.5	2.6	2.1	2.0	1.5	1.4
Ingénierie et Architecture	2.2	2.2	2.2	2.0	1.4	1.3
Musique et Arts de la scène	3.6	3.1	2.1	1.7	1.6	1.3
Santé	2.5	2.5	2.3	2.1	1.6	1.3
Travail social	2.8	2.6	2.4	2.1	1.7	1.6
Total HES-SO	2.5	2.5	2.2	2.0	1.6	1.4

Figure 23 : Réponses à la question « votre activité rémunérée a-t-elle des conséquences sur vos études ? »

1 = pas du tout ; 5 = entièrement

Par domaine – moyenne – Etudiant-e-s de la HES-SO à plein temps

3.1.d. Pour quelles raisons ne pas avoir exercé d'activités rémunérées ?

La principale raison évoquée par les étudiant-e-s qui disent ne pas avoir exercé une activité rémunérée pendant les 12 derniers mois est celle de la charge d'études (71 % des étudiant-e-s concerné-e-s). Cette raison est plus marquée chez les étudiant-e-s du domaine Design et Arts visuels avec une augmentation de 17 points de pourcentage par rapport aux chiffres de 2013. À l'inverse, ce motif a diminué de 12 points de pourcentage chez les étudiant-e-s du domaine Musique et Arts de la scène depuis 2013. La seconde raison est le fait que ce n'est pas une nécessité financière (35 %) sauf pour les étudiant-e-s du domaine Travail social pour qui la recherche sans succès d'une activité lucrative est un motif plus marqué que la non nécessité financière (figure 24).

Les étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse sont le groupe de personnes qui rencontre le plus de difficultés à trouver une activité lucrative à côté de leurs études. Ces dernier-ère-s sont 24 % concerné-e-s par cette problématique alors que la moyenne est de 19 % (figure 25).

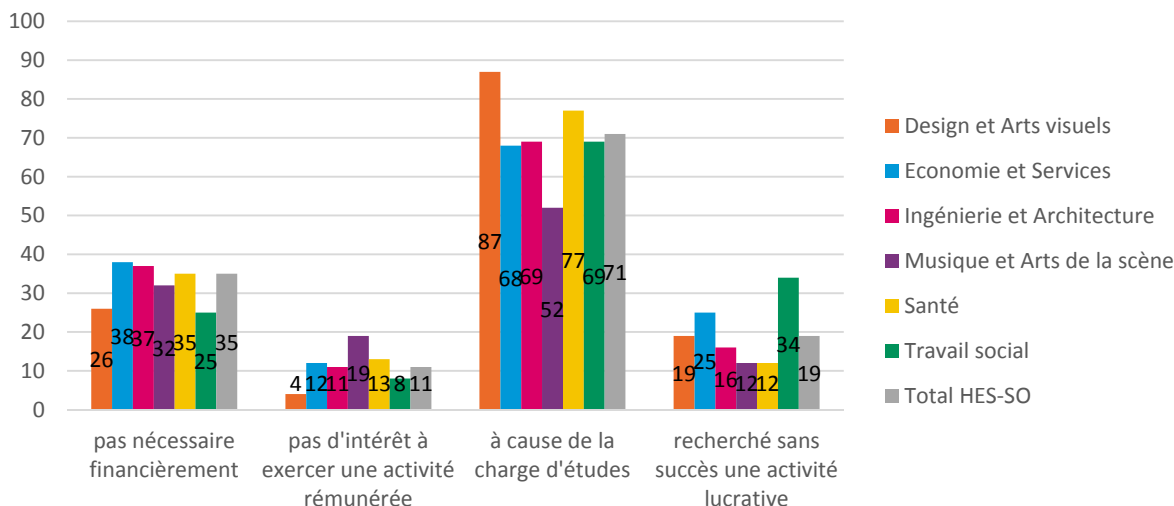


Figure 24 : Réponses à la question « pour quelles raisons n'avez-vous pas exercé d'activité rémunérée pendant les 12 derniers mois » % d'étudiant-e-s qui ont répondu « oui » aux différentes raisons proposées, par domaine.

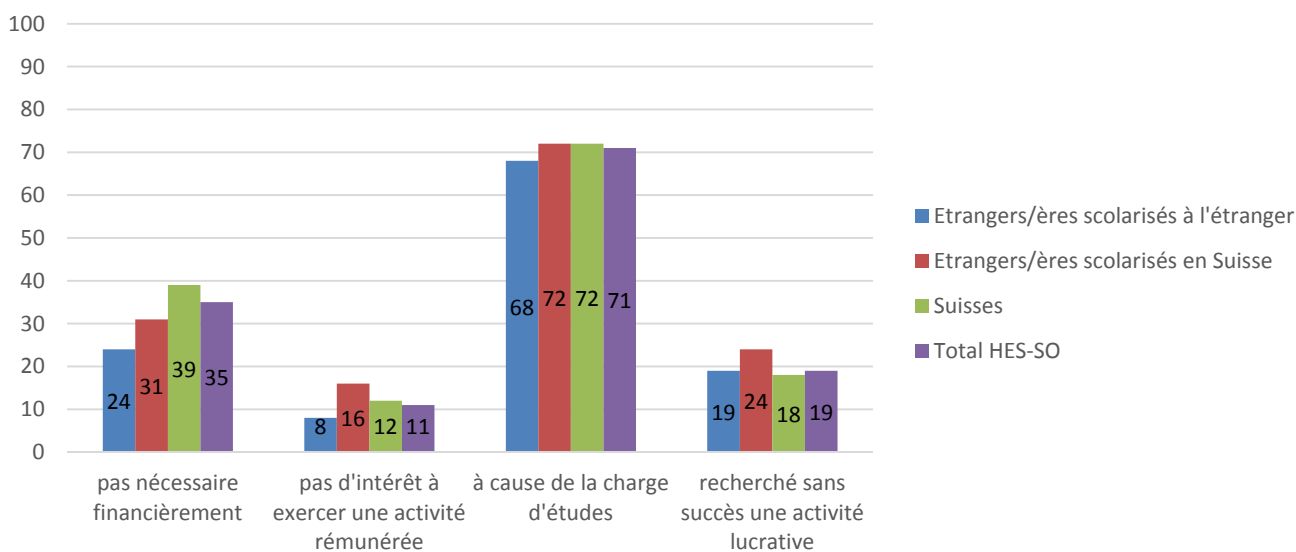


Figure 25 : Réponses à la question « pour quelles raisons n'avez-vous pas exercé d'activité rémunérée pendant les 12 derniers mois » % d'étudiant-e-s qui ont répondu « oui » aux différentes raisons proposées, par nationalité et lieu de scolarisation.

3.2. Bourses et prêts

Pour la première année, une question a été posée sur les ressources financières à disposition des étudiant-e-s. Comme on peut le voir à la figure 26, Il est constaté pour la HES-SO qu'en moyenne les étudiant-e-s disposent d'un peu plus de CHF 2'000.- par mois avec des variations selon les domaines, ce qui correspond à la médiane suisse (CHF 2'048.- pour le semestre de printemps 2016 selon les chiffres de l'OFS). D'une manière générale, la moitié de leur revenu dépend de leurs parents. Les domaines Économie et Services ainsi que Travail social font exception ici où les revenus proviennent

majoritairement de leurs activités. La troisième source de revenu est le financement tiers (bourses, prêts,...). Sur ce point, on constate que parmi les étudiant-e-s ayant contracté un prêt, près de 30 % sont endettés ainsi pour plus de CHF 10'000.-, avec des pointes à plus de CHF 30'000.-. Néanmoins, la nature du prêt privé n'est pas forcément bancaire et la majorité des cas sont des dettes provenant du cercle privé (famille, amis,...).

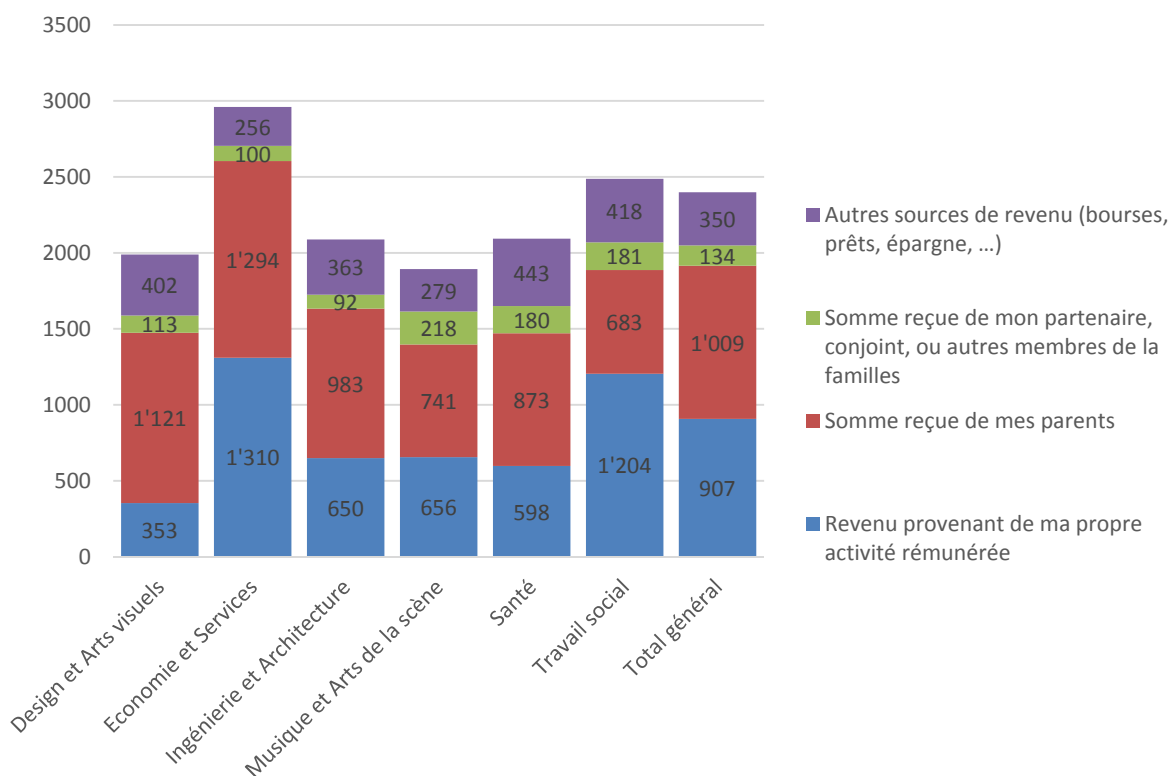


Figure 26 : Réponses à la question «A combien s'élève en moyenne vos ressources par mois durant le semestre de printemps 2016?»

Moyenne des montants par type de ressources et par domaine

Sur la possibilité de partir en vacances, 26 % déclarent ne pas pouvoir prendre de vacances pour des raisons financières (moyenne suisse : 17 %). 55 % des étudiant-e-s ne peuvent pas faire face à une facture imprévue de CHF 2'500.- (moyenne suisse : 42 %).

Ces questions doivent amener une réflexion plus approfondie sur la promotion faite des systèmes de bourses d'études et les possibilités permettant aux étudiant-e-s de poursuivre leurs études sans une anxiété financière. Ces questions sont discutées plus bas dans ce chapitre.

3.2.a. Pourcentage d'étudiant-e-s qui touchent un prêt ou une bourse

Seuls 14.5 % des étudiant-e-s touchent une bourse. Ce pourcentage est plus élevé pour les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse (20.5 %), ce qui peut probablement s'expliquer par les origines parfois plus modestes des étudiant-e-s issu-e-s de l'immigration. Ce taux de 14,5 % est toutefois plus

élevé que la moyenne suisse, qui se situe à 12 %, aussi bien pour les personnes interrogées des HES, des HEP que des HEU.

Avec des taux allant de 16 % à 18 %, ce sont les étudiant-e-s des domaines Musique et Arts de la scène, Santé, Design et Arts visuels ainsi que Travail social qui bénéficient le plus de bourses. A l'inverse, les étudiant-e-s des domaines Économie et Services, ainsi que Ingénierie et Architecture sont celles et ceux qui ont le moins bénéficié de ces aides. Pour ces deux domaines, la proportion d'étudiant-e-s en emploi explique sans doute ce pourcentage en dessous de la moyenne. En effet, le taux d'étudiant-e-s en emploi au bénéfice d'une bourse tombe à moins de 5 %. Il est donc quasiment impossible pour ces derniers de prétendre à ce type d'aide.

Ces taux sont toutefois à nuancer, car environ 3 % des étudiant-e-s attendaient encore une réponse à leurs demandes au moment de l'enquête.

Encore en diminution par rapport à 2013, seuls 1,5 % des étudiant-e-s bénéficient d'un soutien de l'employeur ou de l'ex-employeur. La proportion d'étudiant-e-s bénéficiant de l'aide de l'employeur augmente avec l'âge, en lien avec le fait que la proportion d'étudiant-e-s en emploi augmente également avec l'âge. En effet, la quasi-totalité des étudiant-e-s qui peuvent compter sur un soutien de leur employeur ou ex-employeur suivent des études en cours d'emploi. Les études semblent en fin de compte rester une affaire privée dans laquelle l'employeur s'implique très peu.

Tout comme en 2013, avoir recours à un prêt des pouvoirs publics ou d'une institution à but non lucratif pour financer ses études est une pratique très marginale, puisque seuls 2 % des étudiant-e-s déclarent utiliser cette possibilité, avec un taux très légèrement plus élevé pour les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse. Ce taux augmente également pour les plus de 35 ans.

Globalement, plus de 80 % des étudiant-e-s ne bénéficient d'aucune aide pour leurs études. Ce taux tombe à moins de 70 % pour les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse, en raison de leurs origines familiales souvent plus modestes et ce sont les étudiant-e-s en emploi qui bénéficient le moins d'aides, excepté celle accordée par l'employeur. On voit aussi que le taux diminue selon la classe d'âges ce que l'on peut très probablement corréliser avec l'intégration dans une activité professionnelle en parallèle des études.

3.2b. Raison de refus de prêt / bourse et conséquences

Sauf pour le domaine Musique et Arts de la scène, le motif de refus le plus fréquent est la situation financière des parents ou du partenaire (plus de 60 % pour le domaine Design et Arts visuels et plus de 80 % pour les autres domaines). Les domaines Musique et Arts de la scène ainsi que Design et Arts visuels mentionnent également comme raisons de refus le lieu de résidence principale à l'étranger, l'âge ou le fait que le permis de séjour ne le permette pas, ainsi que d'autres raisons non spécifiées.

Pour l'ensemble des étudiant-e-s, les conséquences de ces refus sont principalement la dépendance financière vis-à-vis des parents (65 %). En deuxième position vient le fait de devoir consacrer plus de temps pour les activités rémunérées (50 %). Pour les étudiant-e-s provenant de l'étranger, ce taux monte même à plus de 60 %. 22 % des étudiant-e-s mentionnent encore avoir dû emprunter de l'argent à la famille ; ce sont les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse qui ont le moins recours à ces emprunts dans le cadre familial. Les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s à l'étranger sont quant à eux beaucoup plus dépendant-e-s de leurs familles.

Seuls 5 % des étudiant-e-s disent que ce refus n'a pas de conséquences et à l'autre extrême 6 % des étudiant-e-s envisagent de mettre un terme à leurs études. Ce taux de risque d'abandon est plus élevé dans le domaine Musique et Arts de la scène où il atteint 14 %. Il est beaucoup plus bas qu'en 2013 pour le domaine Design et Arts visuels. On voit que celles et ceux le plus exposé-e-s à un abandon d'études sont les étudiant-e-s provenant de l'étranger. Il est envisageable de poser comme hypothèse que dans ce cas, les étudiant-e-s choisiraient un autre pays que la Suisse pour se former. En corrélation, on voit que cela touche le plus le domaine Musique et Arts de la scène. Ce sont d'ailleurs ces étudiant-e-s qui sont les plus susceptibles d'emprunter à un organisme de prêt (près de 13 %).

Comparé à 2013, il y a une inversion complète des populations se tournant vers les études en emploi où l'on voit maintenant plutôt des étudiant-e-s suisses et les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s à l'étranger et moins les étudiant-e-s étranger-ère-s scolarisé-e-s en Suisse à avoir choisi, comme conséquences, de se tourner vers des études en emploi. Les étudiant-e-s en emploi sont en effet moins dépendant-e-s financièrement de leurs parents (29 % contre 70 % d'étudiant-e-s plein temps). Par contre, ils doivent consacrer davantage de temps aux activités rémunérées et par conséquent, le risque de voir la durée des études augmenter est plus important chez les étudiant-e-s en emploi (13 % contre 8 % pour les étudiant-e-s plein temps).

En cas de refus de bourses ou de prêts, souvent lié à la situation financière des parents, la principale conséquence est la dépendance financière vis-à-vis des parents, ce qui est un « moindre mal » (figure 27). Seule une petite minorité envisage l'arrêt des études. Les études en emploi sont également une alternative, permettant de concilier activité rémunérée et études. La situation particulière des étudiant-e-s du domaine Musique et Arts de la scène mérite un éclairage particulier tant leur situation semble plus précaire et plus prêté à des problématiques d'emprunts ou d'abandon que dans les autres domaines. Ceci peut évidemment être corrélé avec le fait d'avoir un plus grand nombre d'étudiant-e-s provenant de l'étranger et devant inclure le coût de la vie en Suisse dans leur choix d'études. Il est aussi intéressant de croiser ces données avec la figure 6 du chapitre 2.4 sur la motivation du choix de l'école où l'on voit que la situation financière n'est pas un critère de choix pour les étudiant-e-s du domaine Musique et Arts de la scène. Dès lors, nous pouvons nous interroger entre le moment du choix qui est motivé par l'excellence et la vie pendant les études qui induit des situations financières pouvant être délicates.

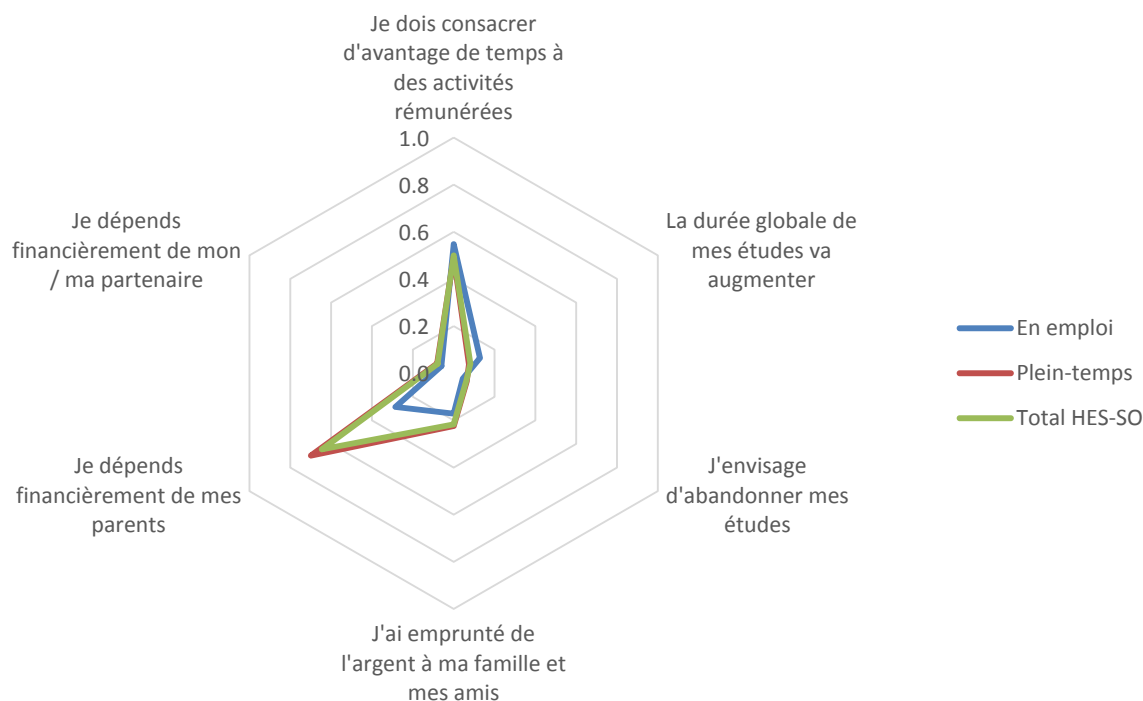


Figure 27 : Conséquence du refus d'une bourse pour les étudiant-e-s selon le mode d'enseignement

3.3. Charge de travail, études et activités professionnelles

La charge de travail est un sujet très sensible pour les étudiant-e-s, autant que pour l'ensemble de la communauté académique. En effet, il convient de s'assurer que celle-ci soit la mieux répartie possible afin d'éviter de trop prolonger les études ou de placer les étudiant-e-s dans une situation d'échec. Par ailleurs, pour nombre d'étudiant-e-s, il est important de trouver le juste équilibre entre le temps consacré aux études et celui investi dans des activités professionnelles.

De manière générale, on constate que la majorité des étudiant-e-s trouvent que le temps consacré tant aux études qu'au travail est bien proportionné. On peut relever quelques éléments intéressants :

- Globalement, les étudiant-e-s à plein temps souhaiteraient consacrer plus de temps aux activités professionnelles.
- En considérant la répartition par classe d'âges, on observe qu'avec les années les étudiant-e-s souhaiteraient disposer de plus de temps pour les études. Cela est probablement dû à la place de l'activité professionnelle et familiale qui ne libère pas assez de temps pour les études.
- Dans le domaine Musique et Arts de la scène, les étudiant-e-s auraient aimé avoir plus de temps à consacrer sur les travaux induits par les études, ceci peut s'expliquer pour partie en raison de la base de la pratique instrumentale hors période d'études.

3.3.a. Semaine-type de l'étudiant-e

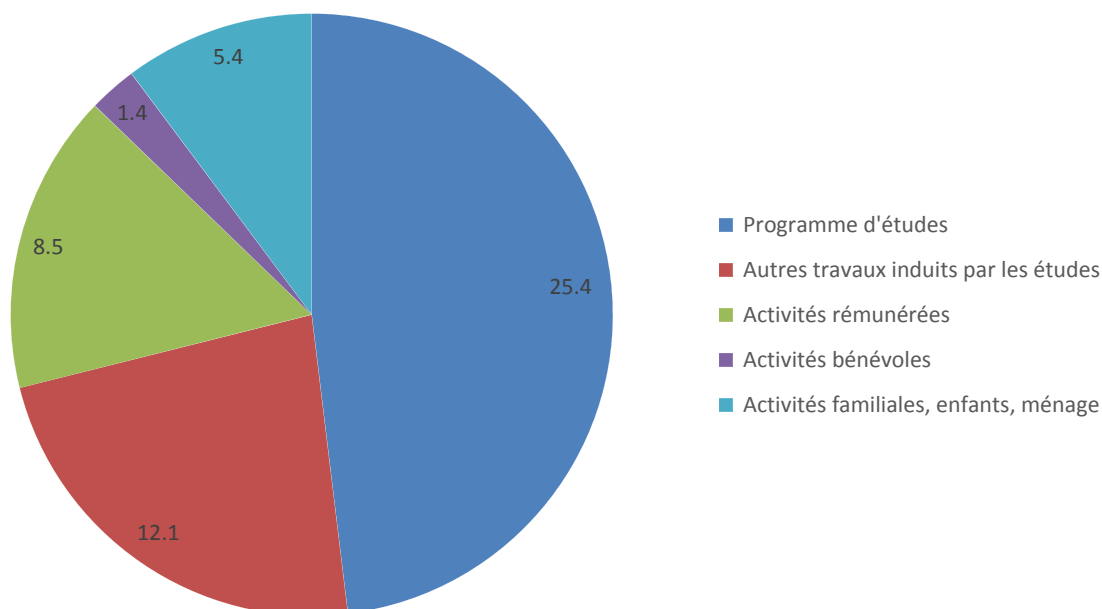


Figure 28 : Semaine-type des étudiant-e-s (plein temps et en emploi), en heure.

La semaine-type est assez généralement partagée avec quelques distinctions intéressantes à relever (figure 28):

- La semaine de travail (sans les heures familiales et bénévoles) représente en moyenne 46 heures pour les étudiant-e-s de la HES-SO (moyenne Suisse : 44,4 heures en 2016, moyenne HES : 47,4 heures), en légère augmentation par rapport à 2013. Nous sommes dans une charge de travail importante par semaine si on prend le standard suisse de 42 heures. On voit d'ailleurs que ce nombre d'heures a tendance à augmenter avec l'âge où la part de l'activité rémunérée devient plus importante. La tranche d'âges « jusqu'à 20 ans » travaille 40 heures, alors que les plus de 35 ans y exercent plus de 50 heures. Par domaine, on constate que les étudiant-e-s du domaine Design et Arts visuels ont une semaine estimée à 51.76 heures alors qu'à l'autre extrême le domaine Musique et Arts de la scène est autour des 44 heures. On constate donc un spectre différent de la représentation du travail, alors même que le domaine Musique et Arts de la scène comporte une part de travail personnel très importante.
- La part de travail hors programmes d'études est perçue comme plus importante dans le domaine Musique et Arts de la scène, alors que la part du programme d'études est la plus faible de tous les domaines. On trouve ici une forte dimension du travail personnel comme dans les études en Design et Arts visuels.
- La part de travail hors programmes d'études est plus importante en Master qu'en Bachelor. Ceci correspond effectivement à l'évolution vers plus d'autonomie dans les études.

- On constate aussi que plus les étudiant-e-s sont âgé-e-s, plus la part des études diminue au profit des activités rémunérées ou des activités familiales (figure 29).

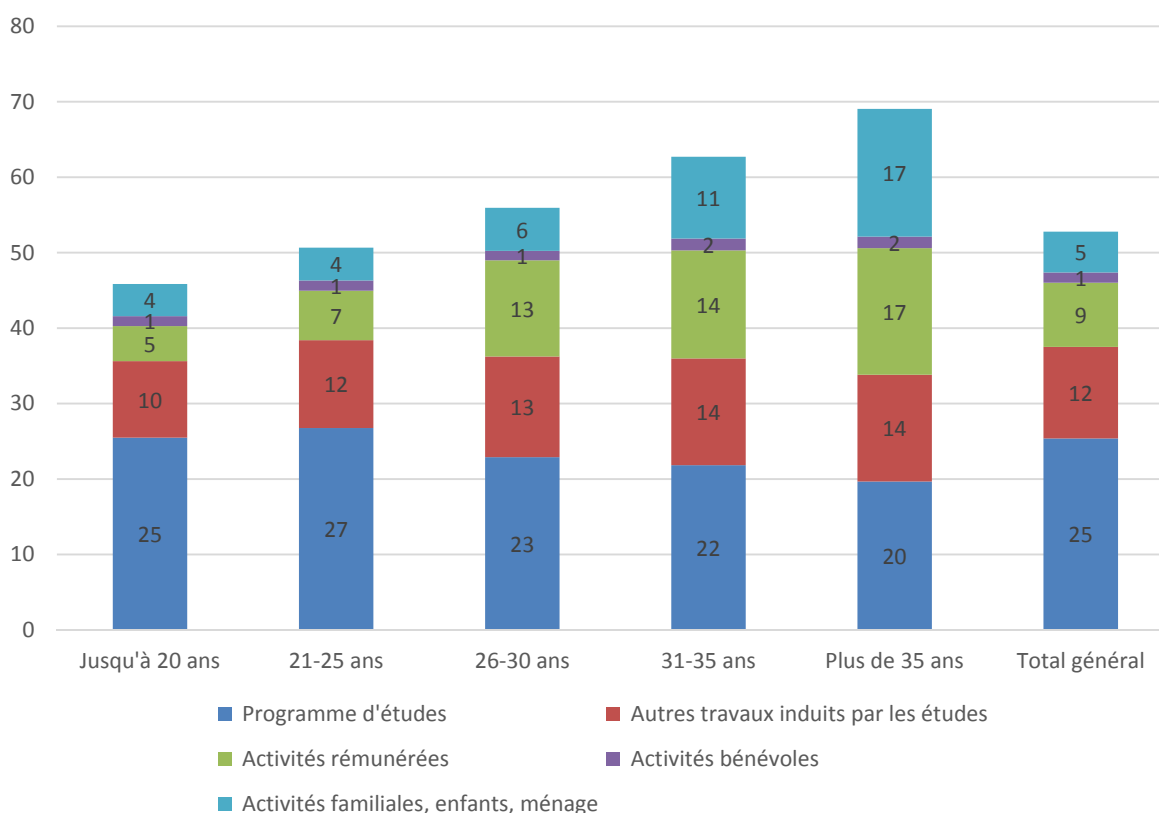


Figure 29 : Semaine-type par classe d'âges, en heures

3.4. Conséquences de la prise en charge des enfants

D'une manière générale, on constate que la prise en charge des enfants n'est pas perçue comme problématique par les étudiant-e-s dans le cadre de la conciliation études et vie privée. Il est intéressant de relever que plus on monte dans les catégories d'âges, moins cet élément d'organisation n'a d'impact sur les études. Finalement, à l'instar du rapport 2013, le public le plus touché par la difficulté de la prise en charge des enfants est plutôt masculin (32 % contre 23 % pour les femmes).

Il est toutefois délicat de tirer à ce stade des conclusions générales sur cet aspect.

3.5. Santé, handicap et soutien

Si, globalement, la plupart des étudiant-e-s se sentent en bonne santé, on relève que 14 % déclarent avoir un problème de santé pouvant les limiter dans leurs études dont même 1.44 % se déclarent comme fortement limité-e-s. Parmi les problèmes déclarés, on trouve des maladies chroniques (36.11

%), des problèmes psychiques (18.36 %), des difficultés à marcher (3.51 %), des difficultés à voir et à entendre (4.37 %), des difficultés d'apprentissage (7,57 %) ainsi que d'autres problèmes (15.04 %). Dans une proportion supérieure aux autres domaines, les étudiant-e-s du domaine Santé déclarent rencontrer des problèmes de maladies chroniques alors que dans le domaine Design et Arts visuels, les étudiant-e-s se déclarent plus sensibles aux questions de problèmes psychiques. Il faut néanmoins mesurer ces questions à l'aune de la subjectivité de la déclaration des problèmes psychiques et le degré des problèmes peut être très variable.

D'une manière générale, le critère de l'âge est clairement corrélé avec le fait de déclarer un problème de santé ou non. Cette proportion est assez faible chez les moins de 20 ans pour doubler par la suite.

De manière plus sensible, les étudiant-e-s sont très partagé-e-s en termes de mesure de soutien où seulement 15,49 % déclarent en bénéficier. Ceci va aussi de pair avec une analyse sur la déclaration d'un problème et le degré de gravité de celui-ci et qui ne nécessite pas forcément un soutien particulier. Ici, des démarches avec « HES-SO Sans obstacle » pour améliorer notamment l'information et la prise en compte des problèmes de santé pouvant limiter les études sont très importantes.

Actuellement, trois hautes écoles Cantonales/Intercantonales ont mis en place un concept ou des directives « HES-SO sans obstacle » qui formalisent l'octroi de mesures de compensation des désavantages pour les étudiant-e-s en situation de handicap. Ces mesures de compensation peuvent être d'ordre architectural, d'acceptation d'aides techniques ou humaines ainsi que des aménagements des programmes d'études. Elles préconisent une information claire en début de cursus.

Les autres hautes écoles accueillent également des étudiant-e-s en situations de handicap mais travaillent au cas par cas.

4. Conclusion

La HES-SO publie un rapport relatif à l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s pour la 3^{ème} fois, après 2009 et 2013. Comme pour les précédentes enquêtes, une augmentation de l'échantillon a été demandée afin de permettre des comparaisons par domaine HES-SO. L'exercice réalisé avec les résultats de l'enquête 2016 montre une fois encore qu'il existe des différences marquées selon les domaines et que, par conséquent, cet angle d'analyse est pertinent, tout comme le sont les dimensions « sexe », « âge », « niveau d'études » ou « origine des étudiant-e-s ».

Comme relevé dans les précédents rapports, l'incertitude concernant la compréhension que les étudiant-e-s ont de l'appellation « Haute école » demeure. Pour certain-e-s, il s'agit de la HES-SO dans son ensemble, alors que d'autres l'identifient comme étant l' « école-site ».

Pour la première année, les étudiant-e-s ont été interrogé-e-s sur leurs ressources financières. Le montant de leurs dettes, cas échéant, leur a également été demandé. Avec des pointes à plus de CHF 30'000.-, nous avons pu constater que les étudiant-e-s doivent dans quelques cas s'endetter lourdement afin d'accomplir leurs études, même si la nature du prêt n'est pas forcément bancaire.

L'analyse des données 2016 n'a pas mis en avant de différences significatives par rapport aux deux enquêtes précédentes. Les étudiant-e-s continuent à être globalement satisfait-e-s de leurs conditions d'études, ce qui est réjouissant. Le rôle d'ascenseur social de la HES-SO est également confirmé, le taux de parents sans formation post-obligatoire a légèrement augmenté de 2013 à 2016. Il est également plus élevé pour les étudiant-e-s en emploi et à temps partiel que pour les étudiant-e-s plein temps. Sur la même période, ce taux est resté stable au niveau suisse pour l'ensemble des hautes écoles.

Ce rapport montre que des actions peuvent être entreprises pour informer les étudiant-e-s afin notamment de rendre la mobilité plus attractive, les renseigner quant aux possibilités de bourses ainsi que sur les soutiens disponibles en cas de problèmes de santé. Relatif à la mobilité, il s'agit surtout de mieux communiquer sur le dispositif existant et sur les bourses y relatives. Il conviendra probablement d'entreprendre à moyen terme une étude plus fine sur les besoins financiers des étudiant-e-s en mobilité. Par rapport aux questions « Santé », en plus de « HES-SO sans obstacle », la HES-SO participe à un projet au niveau national. Ce projet prévoit notamment la mise en place d'une plateforme internet destinée aux étudiant-e-s et au personnel des hautes écoles sur le thème des études et du handicap. Une enquête nationale est également prévue en 2019 auprès de tous les étudiant-e-s des hautes écoles de Suisse, afin de faire un état des lieux de la situation.

La participation de la HES-SO à l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s donne un bon aperçu de la situation socio-économique des étudiant-e-s et l'engagement sur la durée permet une analyse longitudinale utile à la discussion au sein des instances concernées.

5. Notes explicatives

La population de base de l'enquête correspond à la population estudiantine de la HES-SO immatriculée au semestre d'automne 2015 en niveau diplôme HES, Bachelor et Master. Celles et ceux ayant terminé ou arrêté les études entre ce moment-là et la période de l'enquête (mars 2016) ont été sorti-e-s de l'échantillon. Les étudiant-e-s suivant une formation continue ne sont pas concerné-e-s.

Tous les chiffres présentant les résultats au niveau suisse (HES, HEP et HEU) ont été fournis par l'Office fédéral de la statistique, section Système de formation, responsable du projet d'enquête Situation sociale et économique des étudiant-e-s.

Les Écoles polytechniques sont prises en compte dans les hautes écoles universitaires (HEU).

Les analyses basées sur les activités rémunérées pendant les études ne tiennent pas compte des étudiant-e-s qui effectuent leur formation en cours d'emploi qui ont par définition déjà une activité salariée.

Définition : activité rémunérée

Sont pris en compte les activités rémunérées au cours des 12 mois précédents l'enquête, durant les périodes de cours ou les vacances, y compris les stages rémunérés et l'assistantat. Les activités rémunérées exercées avant le début des études ne sont pas prises en considération. Le volume des activités rémunérées (taux d'occupation) est donné en proportion d'un emploi à plein temps.

Définition : Niveau de formation le plus élevé des parents

Le niveau de formation le plus élevé des parents est divisé en cinq catégories :

- Pas de formation post-obligatoire : les parents n'ont accompli que la scolarité obligatoire.
- Secondaire 2 - Formation professionnelle : formation professionnelle initiale (apprentissage ou école professionnelle).
- Secondaire 2 - Formation générale : gymnase ou autre école générale d'une durée d'au moins deux ans
- Formation professionnelle supérieure : Formation d'au moins deux ans après la formation professionnelle initiale.
- Haute école : comprend les diplômes des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques⁴

⁴ Source : Rapport principal de l'enquête 2016 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s, OFS, 2017